

Une taxe européenne imposée à la jante marocaine

Ça tourne pas rond

Protectionnisme à la
Trump adopté par l'UE !



Elections et légitimité
démocratique

*Vers une mobilisation
citoyenne renforcée*

Par Mohamed Assouali



Conseil de BAM
Consensus en faveur du
maintien du taux directeur

Le Maroc réitère à l'UA l'impératif d'une institution panafricaine efficace et efficiente pour répondre aux aspirations du citoyen africain



Le Maroc a réitéré, lundi à l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, l'impératif d'une institution panafricaine efficace et efficiente pour répondre aux attentes et aspirations du citoyen africain en matière de paix, de sécurité et de développement.

L'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, qui intervenait lors d'une réunion du Comité des Représentants permanents de l'UA (COREP), a réaffirmé que l'engagement du Maroc au sein de l'UA trouve son essence dans la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui vise à mettre les intérêts vitaux du citoyen africain et les causes nobles de notre continent au cœur de l'Agenda de l'Union.

Pour atteindre ces objectifs, le Maroc a toujours rappelé que l'efficacité et l'efficience de l'institution reposent sur l'impératif de la bonne gouvernance

administrative et financière au sein de la Commission de l'UA ainsi que la crédibilité et la transparence du processus intergouvernemental qui permettront à l'institution panafricaine d'être à la hauteur des attentes et des aspirations du citoyen africain en matière de paix, de sécurité et de développement et d'assurer une position clé sur l'échiquier international en tant qu'institution forte, crédible, capable de porter la voix de l'Afrique et de défendre efficacement les intérêts vitaux du citoyen africain, a souligné M. Arrouchi.

Ainsi, la confiance et l'optimisme dans la nouvelle Commission et son leadership portent dans un premier lieu sur sa capacité à donner un nouveau sens à l'accompagnement du processus intergouvernemental et à la collaboration avec le COREP et les organes délibérants, a relevé le diplomate marocain, réitérant la confiance totale du Royaume en la personne de Mahmoud Ali Youssouf,

président de la Commission de l'UA et son leadership avéré.

M. Arrouchi a souligné que compte tenu de la responsabilité première de la gestion de la Commission de l'UA incombant à sa présidence, "il est temps que notre processus intergouvernemental considère l'élargissement des pouvoirs du président pour renforcer son rôle et son leadership au sein de la Commission".

La confiance et l'optimisme portent dans un deuxième lieu sur la volonté résolue et l'engagement ferme de la nouvelle Commission et de son président pour instaurer de nouveaux paradigmes en matière de bonne gouvernance administrative et financière au sein de la Commission, exigence non négociable pour le bon fonctionnement de notre institution, a ajouté l'ambassadeur.

Dans ce sens, le maintien des plus hauts standards de compétence et de productivité et le plein respect des prin-

cipes d'intégrité, de discipline et de respect de l'ordre hiérarchique par le staff de la Commission devraient constituer une priorité absolue, a-t-il insisté.

Ainsi, une politique de tolérance zéro à l'égard de toute pratique ou tout agissement malsain au niveau de la Commission devrait être mise en place. Parallèlement, une réflexion collective devrait être menée pour explorer les voies et moyens à même d'encourager et de valoriser nos ressources humaines compétentes et productives, a réaffirmé l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et la CEA-ONU.

En outre, la gestion des ressources financières devrait s'inscrire désormais dans l'esprit de rationalité, de responsabilité et d'efficience. "Cela permettra non seulement d'assurer le bon fonctionnement de notre institution et d'assurer la bonne utilisation de ses ressources, certes limitées, mais également de renforcer la confiance de nos États membres et d'apporter une nouvelle dynamique à l'appropriation, par ces derniers, du financement de notre organisation", a mis en avant M. Arrouchi.

"C'est seulement en marquant une rupture totale avec les épisodes malheureux ayant caractérisé certaines phases de la vie de notre institution et en assurant une application effective du principe de la reddition des comptes ainsi que le strict respect du code de conduite au sein de notre organisation que nous ferons de cette dernière un édifice fort et solide, capable d'assurer la résilience de notre continent face aux défis complexes et sans précédent auxquels il fait face et de porter nos ambitions collectives et légitimes dans les différents domaines de coopération", a insisté le diplomate.

L'ambassadeur a réitéré l'engagement ferme et continu du Royaume du Maroc, pays fondateur de l'institution panafricaine, à apporter une contribution constructive et à forte valeur ajoutée à la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Entretiens maroco-mexicains sur les moyens de renforcer la coopération parlementaire

Une délégation parlementaire marocaine a eu des entretiens à Mexico avec plusieurs responsables mexicains sur les moyens de consolider la coopération parlementaire et la coordination sur les questions d'intérêt commun.

Ces entretiens ont eu lieu samedi en marge de la participation des parlementaires marocains aux travaux de la Conférence mondiale des femmes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP), qui s'est tenue dans la capitale mexicaine.

Lors de ce rendez-vous international, la délégation marocaine était composée des députées Laila Ahl Sidi Mouloud du Rassemblement national des indépendants (RNI), Nadia Benzédja, du Parti authenticité

et modernité (PAM), Aicha El Karji, de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), et Hind El Ghazali, conseillère du RNI.

Ces rencontres ont été l'occasion de mettre en lumière l'expérience du Royaume en matière de promotion de la représentation des femmes au sein des institutions législatives et politiques, ainsi que le rôle du dialogue parlementaire dans le renforcement des partenariats législatifs et la défense des intérêts communs.

La délégation marocaine s'est ainsi entretenue avec le président de la commission des relations extérieures du Sénat, Alejandro Murat Hinojosa, et la présidente de la commission de l'égalité des sexes de la Chambre

des représentants, Martha Elena Patricia.

Les parlementaires marocaines ont également eu des discussions avec la députée Cynthia López Castro, chef du Bureau des femmes parlementaires, et la députée Anahí González Hernández, sur les moyens de renforcer la présence des femmes dans les institutions législatives et les perspectives d'échange d'expériences sur les lois et les initiatives soutenant la participation politique des femmes.

Ces rencontres ont également permis de mettre en avant les réformes entreprises par le Maroc pour renforcer la représentation des femmes —notamment l'inscription du principe de parité dans l'article 19 de la Constitution— et le rôle des femmes dans

le gouvernement actuel, où elles occupent sept des 23 portefeuilles ministériels.

La délégation marocaine a, par ailleurs, salué les progrès réalisés par le Mexique dans ce domaine, en particulier après l'élection de Claudia Sheinbaum comme première femme présidente du pays, outre les avancées de la parité hommes-femmes au Congrès fédéral et dans les gouvernements locaux, ce qui reflète, indique-t-on, une évolution significative dans le renforcement de la participation politique des femmes.

Les rencontres ont également permis d'aborder des questions liées aux énergies renouvelables, et aux défis migratoires, compte tenu des positions des deux pays en tant que points de transit majeurs des migrants.

*Aéroport Mohammed V***Le double contrôle remplacé par des portillons automatiques**

L'Office national des aéroports (ONDA) a annoncé la suppression du double contrôle au départ et à l'arrivée des passagers internationaux, ainsi que la mise en place de portillons automatiques à l'aéroport Mohammed V.

"Le double contrôle au départ et à l'arrivée des passagers internationaux, qui imposait aux voyageurs de présenter leur passeport une deuxième fois après l'apposition du tampon d'entrée, a été supprimé ce week-end à l'aéroport de Mohammed V, grâce à la mise en place de portillons automatiques, permettant un contrôle plus rapide et sécurisé", précise l'ONDA dans un communiqué.

Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre du déploiement de la stratégie Aéroports 2030, a été rendue possible grâce aux efforts conjugués des équipes de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), de la Direction

de l'immigration et de la surveillance des frontières au ministère de l'Intérieur et de l'ONDA, poursuit la même source.

Avec cette modernisation, les passagers bénéficieront d'un passage plus fluide aux frontières, réduisant ainsi les files d'attente et améliorant l'expérience du voyage.

Cette mesure sera progressivement étendue à l'ensemble des aéroports du Royaume avant la saison estivale, le temps que chaque infrastructure aéroportuaire soit équipée de ces nouveaux dispositifs.

L'objectif de l'ONDA reste de conjuguer efficacité et sécurité, en adoptant des solutions technologiques avancées pour accompagner la croissance du trafic aérien international, tout en garantissant un contrôle optimal aux frontières, conclut le communiqué.

*Une taxe européenne imposée à la jante marocaine***Ça tourne pas rond***Protectionnisme à la Trump adopté par l'UE !*

Dans ce qui s'apparente à une guerre commerciale contre le Maroc, l'Union européenne (UE) entend imposer une taxe sur les jantes en aluminium marocaines.

En effet, l'UE a décidé, à partir du 15 mars 2025, d'imposer des droits compensateurs variables en fonction des entreprises marocaines. Ils s'élèvent ainsi à 5,6% pour celles bénéficiant uniquement des subventions marocaines, et à 31,4% pour celles ayant reçu des financements liés à l'Initiative chinoise des nouvelles routes de la soie (BRI).

Selon l'enquête de la Commission européenne, ces roues, fabriquées dans

des usines à Tanger et Kénitra, bénéficiaient de subventions «injustifiées», notamment à travers des financements liés à la BRI. Ces aides, qui ont augmenté de 300% entre 2020 et 2023, ont été jugées, d'après la même source, préjudiciables à l'industrie européenne, menaçant environ 16.600 emplois au sein de l'UE. L'analyse a porté sur la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

«Le volume des importations en provenance du Maroc a considérablement augmenté au cours de la période considérée, avec une part de marché passant de 2% en 2020 à 9% au cours de la période d'enquête. Le prix moyen du produit importé est inférieur d'en-

viron 16% au prix de l'Union», a relevé le rapport de la Commission. Et de préciser: «Cette croissance tant de la part de marché que du volume des importations en provenance du pays concerné (Maroc) est particulièrement importante, d'autant que les importations sont soumises à des droits antidumping».

A rappeler que la Commission a ouvert une procédure antidumping concernant les importations de roues en aluminium du Maroc, suite à une plainte de l'Association des fabricants européens de roues. Cette dernière prétend que les producteurs marocains pratiquent des prix inférieurs aux coûts de production, affectant par ricochet

l'industrie européenne.

Cette décision de l'UE fait état d'une flagrante contradiction quant à sa politique commerciale à l'échelle internationale. D'une part, elle critique vivement les hausses des taxes douanières imposées par Trump, notamment sur l'acier, l'aluminium et d'autres produits européens. D'autre part, elle se désavoue en contredisant ses propres principes et en imposant des mesures protectionnistes similaires sur certains produits importés, comme les jantes marocaines ou d'autres produits industriels.

La Commission européenne a annoncé la semaine passée qu'elle appliquerait des droits de douane «forts mais proportionnés» sur une série de produits importés des Etats-Unis comme les bateaux, les motos ou le bourbon à partir du 1er avril, en réaction aux taxes imposées par le président américain Donald Trump. «L'UE regrette profondément» les taxes imposées par Trump, a déclaré la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, devant le Parlement européen à Strasbourg. «Les droits de douane sont mauvais pour les affaires et encore pires pour les consommateurs», a-t-elle ajouté. Et de conclure: «Des emplois sont en jeu. Les prix vont augmenter. En Europe et aux Etats-Unis».

Mais la décision européenne d'imposer une taxe sur les jantes en aluminium marocaines a dévoilé l'hypocrisie de l'UE et a mis à nu sa politique de double standard en matière de commerce international. Quand Trump impose des droits de douane sur l'acier ou l'aluminium européens, l'Europe dénonce une politique protectionniste injuste. Toutefois, elle n'hésite pas à appliquer la même politique à l'égard d'autres pays prétextant vouloir protéger son industrie.

Elias Rayane

Dans la campagne marocaine, le Ramadan s'écoule au rythme du lever et coucher de soleil



Contrairement aux villes où l'offre culturelle et en animations diverses ne manque pas pendant le Ramadan, outre les veillées religieuses dans des mosquées toujours archi-combles, les agglomérations rurales maintiennent leur rythme de vie immuablement synchronisé au lever et au coucher de soleil. A de rares exceptions près.

A l'arrivée du mois béni, les ruraux ne changent pratiquement rien à leurs habitudes, n'ayant généralement aucune occasion de le faire sauf pour certains qui préfèrent passer leurs nuits ramadanesques dans la ville la plus proche. Comme c'est le cas d'une brochette de jeunes résidant dans les

douars situés à quelques encablures de Settat.

Immédiatement après la rupture du jeûne, ils enfourchent leurs motos qui ont remplacé depuis bien longtemps les charrettes ou prennent un taxi pour aller prendre leur café et assister éventuellement à quelques animations organisées dans la capitale de la Chaouia. Pour eux, c'est un rituel incontournable pour se libérer de l'ennui et se détendre après une dure journée de labeur.

Quant aux autres, la grande majorité en fait, ils maintiennent leur routine avec au programme les tâches quotidiennes exigées par, entre autres, le nettoyage des écuries, l'alimentation

du bétail, l'entretien des arbres fruitiers, la traite du matin et du soir et aussi le labourage de la terre pour y semer du maïs et de l'orge encouragés en cela par les généreuses précipitations enregistrées ces derniers jours et qui continueront durant ce mois de mars annoncé comme exceptionnellement très pluvieux.

Et tant d'autres tâches agricoles et domestiques qui exigent énormément d'énergie et de volonté. La seule dérogation à leur rythme habituel, étant habituellement du matin, est de faire quelques fois la grasse matinée qu'ils s'accordent pour compenser le manque de sommeil causé par le chamboulement des heures de repas et

les veillées nocturnes et qui remplace pour ainsi dire l'indispensable sieste.

Des veillées qu'ils observent le plus souvent dans les quelques cafés qui existent dans certains villages. Les uns jouent aux cartes, les autres regardent un match de foot tout en animant des conversations à bâtons rompus et axées principalement sur les retombées positives des récentes pluies qui ont réveillé une nature longtemps endormie et une terre assoiffée, annonçant, d'ores et déjà, un printemps verdoyant et une moisson prometteuse.

L'effet de cette pluie se fait déjà ressentir avec l'amorce d'une tendance baissière concernant les prix de certains aliments de bétail, outre des couverts végétaux en abondance pour le grand bonheur des petits éleveurs qui s'arrachaient les cheveux pour trouver de quoi rassasier l'appétit de quelques vaches à lait et brebis.

Dans leurs conversations, on ressent du premier regard qu'ils ont le moral au beau fixe. Un état d'exaltation visible et palpable qui met un coup d'arrêt à une longue attente de la pluie, éloignant du coup le spectre de la sécheresse. Les signaux sont repassés au vert. Aujourd'hui, ils abordent avec beaucoup plus de sérénité la suite et la fin de cette saison agricole sauvée in extremis.

En attendant la saison des moissons, les gens de la campagne passent leur Ramadan sans qu'aucun changement ne survienne dans leurs habitudes viscéralement rythmées comme d'ailleurs le reste de l'année par le lever et le coucher du soleil. Tranquillement, sans frustration aucune. Ne dit-on pas que le bonheur est dans le pré ? Pourvu qu'il pleuve encore et toujours.

Par Rachid Sami
(MAP)

La Maison de maternité de M'semrir

Un exemple de l'engagement constant de l'INDH en faveur de la santé maternelle et infantile

L'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), dans le cadre de son approche innovante et pragmatique basée sur la proximité et l'efficacité, s'engage sans faille en vue de rapprocher les établissements de santé des femmes du monde rural, et partant réduire les taux de mortalité maternelle et améliorer les indicateurs inhérents à la santé de la mère et de l'enfant.

Dans la province de Tinghir, de nombreux projets médico-sociaux ont vu le jour dans l'objectif de rapprocher les soins médicaux des citoyens, notamment en milieu rural avec un accent particulier sur la promotion de la santé de la mère et de l'enfant.

Parmi ces projets à fort impact sur la santé de la femme figure Dar Al Oumouma (Maison de la maternité) de M'semrir, mise en service en novembre

2024, dans le cadre du quatrième programme relatif à l'impulsion du capital humain des générations montantes de la 3^{ème} phase de l'INDH.

Gérée par la Fédération Espoir pour la femme et l'enfant, cette structure à vocation médico-sociale offre des services sanitaires de proximité au profit des femmes enceintes issues des zones montagneuses et reculées de la commune de M'semrir.

Dans une déclaration à la MAP, Salma Sahal, représentante de la Division de l'action sociale à la préfecture de la province de Tinghir, a souligné que cette maison de maternité vient renforcer l'offre des établissements de santé dédiés aux femmes enceintes en milieu rural au niveau de la province de Tinghir, et ainsi permettre à cette frange de la société de bénéficier des consultations médicales, des services de santé de

proximité et d'un suivi régulier assuré par le personnel médical et paramédical.

"Cette structure vise à lutter contre la mortalité maternelle et périnatale et à prodiguer les soins médicaux et les services sociaux nécessaires aux femmes rurales enceintes, avant et après l'accouchement", a-t-elle expliqué.

Au niveau de la province, l'INDH, a-t-elle poursuivi, œuvre à promouvoir la situation de la femme à travers notamment la création et l'équipement de centres d'accueil et d'accompagnement des femmes en situation de précarité, l'acquisition d'ambulances et d'unités médicales, la promotion de la scolarisation de la fille rurale outre l'appui aux activités génératrices de revenus au profit des femmes.

Pour sa part, la présidente de la Fédération Espoir pour la femme et l'en-

fant, Naima Chetoui, a mis en avant le rôle indéniable de cette structure et son importance en termes d'augmentation du nombre d'accouchements dans les milieux de santé des femmes en provenance de zones lointaines.

Elle a, par ailleurs, mis l'accent sur le rôle des femmes relais communautaires qui veillent à l'orientation et à l'encadrement des femmes enceintes et à leur sensibilisation à l'importance du suivi minutieux de leur grossesse dans cette structure dédiée à cet effet, à savoir Dar Al Oumouma de M'semrir.

Cette structure, visant à garantir un environnement approprié pour l'accouchement, est dotée de plusieurs dépendances dont des locaux administratifs, des chambres pour femmes enceintes dotées d'équipements médicaux modernes, une salle d'attente, une cuisine, en plus de locaux sanitaires.

Elections et légitimité démocratique

Vers une mobilisation citoyenne renforcée

Les élections constituent le baromètre fondamental de la légitimité démocratique d'un État, reflétant à la fois le niveau de confiance des citoyens envers leurs institutions et la capacité des partis politiques à mobiliser l'opinion publique. Au Maroc, à l'approche des élections législatives de 2026, la question de la participation électorale s'impose comme un enjeu central, d'autant plus que les taux de mobilisation observés lors des précédents scrutins ont souvent été fluctuants.

En 2021, 50,35% des électeurs se sont déplacés aux urnes, une progression par rapport aux scrutins antérieurs, mais qui demeure insuffisante pour asseoir une démocratie pleinement représentative. Ce constat met en lumière une réalité préoccupante : malgré des efforts législatifs et organisationnels, une partie significative de la population continue de se détourner des urnes. Pourquoi ce désintérêt persistant ? Comment les partis politiques, en particulier l'Union socialiste des forces populaires (USFP), peuvent-ils transformer cette frustration en engagement électoral et réconcilier les citoyens avec le processus démocratique ?

Participation électorale Les défis d'un système en quête de légitimité

La mobilisation des électeurs en 2026 dépendra de plusieurs facteurs, au premier rang desquels figure l'alternance constante entre espoir et désillusion. La confiance populaire, déjà ébranlée par des promesses politiques non tenues, risque d'être davantage fragilisée par un climat socio-économique marqué par l'inflation galopante, la montée du chômage, la dégradation des services sociaux et l'absence d'un dialogue structuré entre le gouvernement et les citoyens. Dans ce contexte, la frustration collective se traduira-t-elle par un vote sanction, exprimant un rejet des politiques en place, ou bien par une abstention accrue, symptôme d'un désengagement croissant vis-à-vis d'un système politique perçu comme déconnecté des réalités quotidiennes ?

Dès lors, la réponse des partis d'opposition sera déterminante. Parviendront-ils à capter cette colère en proposant des alternatives crédibles et en restaurant la confiance dans le processus démocratique, ou bien le gouvernement, à travers des réformes partielles et un discours axé sur la stabilité, réussira-t-il à apaiser la contestation et à limiter l'érosion du soutien populaire ? Dans cette configuration incertaine, le principal défi pour les acteurs politiques sera de convaincre une population oscillante entre défiance et résignation et de redonner au vote son rôle fondamental d'outil de transformation sociale.

Crise de confiance Entre promesses politiques et réalités sociales

Le vote ne se limite pas à un simple



exercice civique : il est avant tout un acte de confiance envers le système et ses institutions. Une forte participation renforce la légitimité du gouvernement, tandis qu'un faible taux de mobilisation affaiblit la crédibilité des décisions publiques et nourrit un cycle de désillusion. Or, un nombre croissant de Marocains doutent de l'impact réel de leur vote, une méfiance alimentée par plusieurs facteurs :

Des promesses électorales non tenues, générant un sentiment de trahison et une distance grandissante entre les citoyens et leurs représentants.

L'absence de réponses concrètes aux crises majeures, notamment la flambée des prix, le manque d'emplois, la détérioration des infrastructures de santé et d'éducation.

Un système partisan perçu comme fermé et déconnecté, avec des élites politiques qui peinent à répondre aux aspirations profondes de la population.

Face à ce constat, le défi est double : il s'agit non seulement de réconcilier la population avec la politique, mais aussi de redonner au vote son pouvoir de transformation en démontrant concrètement son impact sur la vie quotidienne des citoyens.

Mobiliser la jeunesse et les femmes De l'abstention à l'action

Les jeunes et les femmes forment une force électorale déterminante, pourtant leur taux de participation demeure faible, illustrant un désintérêt qui s'explique par des freins multiples.

- Les jeunes : Entre désillusion et absence d'engagement

Les jeunes Marocains incarnent un paradoxe électoral : ils sont parmi les plus cri-

tiques du système politique, mais également les moins impliqués dans le processus électoral. Ce désengagement repose sur plusieurs facteurs, notamment un manque de confiance envers un système perçu comme immobile et inefficace, incapable d'apporter des réponses concrètes aux enjeux du chômage, de l'accès au logement, de l'entrepreneuriat et des libertés individuelles.

Cela s'ajoute une déconnexion persistante entre les partis politiques et les préoccupations réelles de la jeunesse, qui se traduit par un débat public souvent perçu comme inaccessible, éloigné des attentes et privé de propositions crédibles. Enfin, des obstacles administratifs et logistiques, tels que la complexité des procédures d'inscription et de vote, freinent particulièrement les primo-votants et alimentent un cycle d'abstention.

Pour inverser cette tendance, plusieurs solutions s'imposent :

Lancer des campagnes de sensibilisation ciblées, exploitant les réseaux sociaux et mobilisant des influenceurs engagés pour rapprocher les jeunes des enjeux électoraux. Introduire le vote électronique, afin de simplifier l'accès aux urnes et d'adapter le processus électoral aux usages numériques de la jeunesse.

Installer des bureaux de vote dans les universités et les lieux de travail, permettant une participation plus fluide et adaptée aux contraintes de la vie active.

- Les femmes : Une participation sous contraintes

Malgré des avancées législatives renforçant la présence féminine en politique, la participation des femmes aux élections reste inférieure aux attentes, freinée par des barrières culturelles, sociales et économiques. La persistance de normes traditionnelles limite encore l'engagement

politique des femmes, tandis que leur représentation au sein des partis demeure marginale malgré les quotas électoraux. De plus, les inégalités économiques pèsent sur leur capacité à s'impliquer activement en politique, la précarité financière et les responsabilités domestiques rendant souvent la participation électorale secondaire face aux impératifs du quotidien.

Pour remédier à ces inégalités, plusieurs mesures peuvent être mises en place :

Développer des programmes de formation et d'encadrement, via les organisations féminines des partis, pour accompagner les femmes dans leur engagement politique.

• Mettre en avant des figures féminines engagées, afin de créer des modèles inspirants et normaliser la participation des femmes aux affaires publiques.

Faciliter l'inscription et l'accès au vote, notamment en zones rurales, en mettant en place des dispositifs d'accompagnement spécifiques.

Elections et intégrité Un levier incontournable pour une démocratie renouvelée

Le Maroc se trouve à un moment décisif pour faire des élections un pilier de légitimité démocratique, en plaçant l'inclusion et la transparence au cœur du processus. Cette transformation passe par une modernisation profonde du système électoral, notamment via l'intégration des nouvelles technologies (vote électronique, plateformes de suivi en temps réel), pour simplifier l'accès aux urnes et éliminer les barrières bureaucratiques qui découragent les citoyens.

L'enjeu central reste de réconcilier l'urne avec le quotidien des Marocains : en ancrant les campagnes électorales dans des propositions concrètes (création d'emplois, accès aux soins, éducation), les partis peuvent démontrer que le vote se traduit par des améliorations tangibles. Dans cette dynamique, la jeunesse et les femmes, forces vives de la nation, doivent occuper une place centrale, non seulement comme électeurs, mais aussi comme acteurs clés de l'élaboration des politiques publiques.

Parallèlement, la crédibilité des urnes exige une lutte sans compromis contre les dérives (achat de voix, clientélisme), à travers un contrôle indépendant et des sanctions dissuasives. Ce n'est qu'à ce prix que les élections redeviendront un outil de renouveau démocratique, incarnant une citoyenneté engagée et une gouvernance redevable.

Ainsi repensé, le scrutin pourrait incarner bien plus qu'un rituel institutionnel : un véritable pacte de confiance entre l'État et une société en quête de justice et d'équité.



Par Mohamed Assouali
Membre de la Commission nationale
d'arbitrage et d'éthique de l'USFP

Economie

Depuis le début de l'année

Forte progression des exportations russes de blé vers le Maroc

Les exportations de blé russe vers le Maroc sont en très nette progression depuis le début de l'année 2025.

Selon les derniers chiffres publiés par le Service fédéral de surveillance vétérinaire et phytosanitaire de Russie (Rosselkhoznadzor), elles ont enregistré une progression de 130%, entre le 1er janvier et 9 mars 2025.

Avec un volume de 124 000 tonnes contre 54 300 tonnes expédiées durant la même période de l'année 2024, « les exportations de blé russe vers le Maroc ont plus que doublé depuis le début de cette année », note la chaîne russe d'information continue RT.

Cette forte hausse « dénote un essor des échanges céréaliers entre les deux pays, sur fond de sécheresse qui sévit dans le royaume », souligne-t-elle constatant que la Russie s'impose un peu plus chaque année en tant que fournisseur incontournable de blé au marché marocain.

Cette tendance devrait se prolonger durant l'année en cours, si l'on en croit les projections du ministère russe de l'Agriculture. En effet, selon ce département dirigé par Dmitri Patrouchev, la Russie vise l'augmentation du volume de ses exportations à 80 millions de tonnes sur les marchés agricoles mondiaux. C'est bien plus que les 66 millions de tonnes de céréales acheminés à l'étranger en 2023 pour 16,5 milliards de dollars.

Il est important également de rappeler que les exportations agricoles russes vers l'Afrique ont enregistré une hausse significative au terme de l'année 2024, atteignant une valeur de 7 milliards de dollars. Ce qui correspond à un bond de 19% par rapport à l'année précédente.

Regain d'activité du côté des exportateurs français de blé

Du côté de la France, qui a perdu la première place en tant que principal fournisseur de céréales du Maroc



en 2023, les exportateurs s'activent pour ne pas perdre davantage du terrain.

Cités par Reuters, les acteurs du marché annoncent qu'ils expédieront quelque 300 000 tonnes de blé français durant ce mois de mars vers le Maroc dont les récoltes ont été amoindries par sept années de sécheresse.

A propos des quantités de céréales en provenance de la France, il est à rappeler que le Maroc a importé en 2023 un peu de plus de 2,3 millions de tonnes de céréales depuis la France.

A rappeler également que « le Maroc s'imposait comme la première destination du blé tendre français lors de la campagne 2023-2024, devant la Belgique voisine », selon l'interprofes-

sion de la filière céréalière française (Intercéréales), citée par la chaîne BFMTV dans un dossier consacré au Salon international de l'agriculture (SIA) de Paris 2025 (22 février) qui a eu comme premier invité d'honneur le Maroc.

Affermissement des prix du blé à l'échelle mondiale

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les prix du blé se sont affermis au cours du mois de février 2025.

Dans un récent rapport paru le 7 mars dernier, l'agence onusienne in-

dique que « l'indice FAO des prix des céréales s'est établi en moyenne à 112,6 points en février, soit 0,8 point (0,7%) de plus qu'en janvier, mais reste en recul de 1,2 point (1,1%) par rapport à son niveau de février 2024.

D'après l'organisation internationale, cette augmentation s'explique par le « resserrement des disponibilités intérieures en Fédération de Russie, qui a limité les volumes des exportations et a fait basculer la demande vers d'autres fournisseurs, ce qui a contribué à la pression haussière qui pèse sur les prix mondiaux ».

La FAO attribue également ces hausses « aux inquiétudes que suscitent les conditions de cultures défavorables dans certaines régions des États-Unis d'Amérique, de l'Europe et de la Fédération de Russie ».

Modeste hausse attendue de la production mondiale de blé en 2025

Toujours selon la FAO, les premières prévisions laissent présager un modeste accroissement de la production mondiale de blé au cours de cette année.

Dans la dernière édition de son Bulletin sur l'offre et la demande de céréales, l'institution dit s'attendre à une production mondiale de blé de 796 millions de tonnes en 2025, reflétant une modeste hausse de près de 1% par rapport à l'année précédente.

L'agence justifie cette prévision par « les gains de production attendus dans l'Union européenne, en particulier en Allemagne et en France, où les semis de blé tendre devraient croître ».

Elle prévient cependant que « des difficultés, notamment un temps sec en Europe de l'Est et des précipitations excessives dans les régions de l'Ouest, pourraient avoir des incidences sur l'amélioration des rendements ».

Alain Bouthy

Conseil de BAM

Consensus en faveur du maintien du taux directeur

À l'approche de la première réunion du Conseil de Bank Al-Maghrib (BAM) pour l'année 2025, un consensus émerge des diverses analyses en faveur d'un maintien du taux directeur de la Banque centrale à son niveau actuel.

Après avoir réduit son taux directeur de 25 points de base à 2,50% lors de sa quatrième réunion en 2024, le Conseil de BAM pourrait opter pour une stabilité cette fois-ci.

Cette décision semble justifiée par l'évolution de l'inflation, qui reste en ligne avec l'objectif de stabilité des prix, ainsi que par les incertitudes persistantes, notamment sur le plan international, qui entourent les perspectives économiques à moyen terme, rapporte la MAP.

L'indice des prix à la consommation (IPC) a en effet enregistré, en janvier 2025, une hausse de 2% par rapport au même mois de l'année précédente, selon les données du Haut-Commissariat au plan (HCP). Cette variation résulte principalement de l'augmentation de l'indice des produits alimentaires (+3,3%) et de celui des produits non alimentaires (+1,1%), comme l'indique la récente note d'information du HCP relative à l'IPC.

En parallèle, la croissance du crédit bancaire au secteur non financier a accéléré, atteignant 3,3% en janvier 2025, contre 2,6% le mois précédent, selon BAM. Cette accélération reflète l'augmentation des crédits accordés aussi bien aux sociétés non financières qu'aux ménages.

Les prêts aux sociétés privées ont ainsi progressé de 1,2% après 0,6%, tandis que ceux aux sociétés publiques ont augmenté de 8,6% contre 7,3% en décembre 2024. Pour leur part, les crédits aux ménages ont connu une accélération à 2% après 1,7% le mois précédent.

Les investisseurs quasi unanimes sur le statu quo

L'économiste et spécialiste en politique de change, Omar Bakkou, estime que BAM devrait maintenir



son taux directeur inchangé, privilégiant ainsi le statu quo en matière de politique monétaire. Selon lui, cette décision se justifierait par l'absence de tensions inflationnistes et l'amélioration des perspectives économiques.

"Les prévisions d'inflation pour 2025 s'orientent à la baisse, notamment grâce aux récentes précipitations qui renforcent les perspectives de production agricole. Une offre plus abondante devrait favoriser la baisse des prix des produits agricoles et, par ricochet, contenir l'inflation", explique-t-il dans une déclaration à la MAP.

Par ailleurs, la croissance économique s'annonce favorable, comme en attestent les projections du Fonds monétaire international (FMI), du HCP et du rapport économique et financier accompagnant la loi de Finances. Dans ce contexte, BAM ne serait pas contrainte d'abaisser son taux pour soutenir l'activité, ajoute M. Bakkou.

L'expert souligne également que

"la prudence" monétaire plaide en faveur de la stabilité du taux directeur, car des ajustements fréquents pourraient perturber les anticipations des marchés et nuire à la visibilité des acteurs économiques, précisant que BAM devrait ainsi privilégier une approche conservatrice en maintenant son taux à 2,5%.

Dans la même veine, Attijari Global Research (AGR) a relevé, dans son "Research Report-Strategy", un "consensus quasi unanime" parmi les investisseurs au Maroc en faveur du maintien du taux directeur de Bank Al-Maghrib à son niveau actuel.

Ainsi, sur la base des résultats du sondage réalisé par la filiale d'Attijariwafa Bank auprès d'un échantillon de 35 investisseurs considérés parmi les plus influents du marché financier marocain, la probabilité d'un statu quo du taux directeur est de 94%, contre 6% pour une baisse de 25 points de base (pbs), tandis que la probabilité d'un relèvement est nulle.

Par catégorie d'investisseurs, l'analyse des réponses révèle que les "Institutionnels locaux" estiment à 91% la probabilité du maintien du taux directeur inchangé, contre 9% pour une baisse de 25 pbs.

Les "Acteurs de référence" attribuent, quant à eux, une probabilité de 93% au maintien du taux directeur, contre 7% pour une baisse de 25 pbs, tandis que les "Investisseurs étrangers" et les "Personnes physiques" sont unanimes en faveur d'une baisse de 25 pbs du taux directeur.

À l'approche de la première réunion du Conseil de BAM cette année, la stabilité du taux directeur semble largement anticipée par les investisseurs. Cependant, dans un environnement économique mondial toujours incertain, la Banque centrale pourrait-elle surprendre par une décision inattendue ? Le prochain Conseil aura sans doute son mot à dire.



Dans les territoires palestiniens, le travail des ONG devient "presque impossible"



L'inquiétude monte chez les humanitaires présents dans les territoires palestiniens, qui craignent que leur travail ne devienne "presque impossible" après la mise en place de nouvelles réglementations par Israël.

Depuis le début de la guerre dans la bande de Gaza, "on dégringole sur une pente glissante, mais là, on est carrément en train de la dévaler, et les ONG prennent conscience que la situation est inacceptable", avance un cadre d'une organisation non gouvernementale internationale.

Elle a requis l'anonymat, comme les autres travailleurs humanitaires interrogés par l'AFP, par crainte de possibles répercussions sur leurs opérations en Cisjordanie, territoire occupé par Israël depuis 1967, ou à Gaza, sous blocus israélien.

"La capacité à fournir de l'aide tout en respectant les principes humanitaires à Gaza, les restrictions d'accès en Cisjordanie (...) Tout mis bout à bout, ça donne l'impression d'assister à

l'apocalypse, c'est comme avoir un extincteur face à une bombe nucléaire", dit-elle.

En cause: des projets israéliens contraignant drastiquement ces organisations, évoqués depuis des mois, voire des années, viennent d'être formalisés.

Selon des ONG, le Cogat (l'organe israélien chargé des affaires civiles dans les territoires palestiniens) a présenté fin février un plan de réorganisation de la distribution d'aide humanitaire aux Palestiniens.

D'après les organisations, les mesures visent à renforcer le contrôle israélien sur l'aide humanitaire, notamment en instituant des centres logistiques liés à l'armée, ou le contrôle de l'identité de toute la chaîne humanitaire, des employés aux bénéficiaires.

"Logistiquement, ce sera presque impossible", déplore un membre d'une ONG médicale qui se demande s'il faudra déclarer qui a pris quel médicament.

L'objectif affiché, et selon les ONG pour

justifier le maintien de l'armée, est de lutter contre les pillages et le détournement de l'aide par les groupes armés.

Mais les ONG estiment que ces pillages sont désormais marginaux et que pour les éviter, il faut augmenter les livraisons, alors qu'Israël bloque l'entrée de l'aide humanitaire dans Gaza depuis le 2 mars.

"Le présumé (du Cogat), c'était que le Hamas se reconstruit grâce à l'aide humanitaire", raconte un responsable d'une ONG européenne, "mais c'est faux, et ce n'est pas l'aide humanitaire qui va leur apporter des roquettes ou des missiles".

Israël veut "juste plus de contrôle sur ce territoire", résume-t-il.

Le Cogat n'a, d'après les ONG, pas précisé à partir de quand ces nouvelles règles entreraient en vigueur, et, sollicité par l'AFP, n'a pas répondu.

Une directive gouvernementale entrée en vigueur en mars définit également un nouveau

cadre d'enregistrement en Israël des ONG s'occupant des Palestiniens.

Elle impose de partager de nombreuses données sur les employés, et se réserve la possibilité de rejeter les personnels dont Israël estime qu'ils sont liés à sa "délégation".

D'après les ONG, aucun permis de travail n'a été délivré pour leurs salariés étrangers depuis l'attaque sans précédent du Hamas sur Israël le 7 octobre 2023, qui a déclenché la guerre à Gaza.

Au quotidien, les ONG opérant dans les territoires palestiniens disent être confrontées à de très nombreuses difficultés. Et au moins 387 d'entre eux ont été tués dans la bande de Gaza depuis le 7-October, "certains dans l'exercice de leurs fonctions", a récemment estimé l'ONU.

"Au sein de la communauté humanitaire au sens large, il y a un débat pour savoir jusqu'où nous pouvons aller tout en restant fidèles à nos principes" d'indépendance et de non-discrimination des bénéficiaires, explique à l'AFP Philippe Lazzarini, patron l'agence onusienne dédiée aux réfugiés palestiniens (Unrwa) récemment interdite en Israël, ajoutant: "C'est un débat sain".

"Il faut faire front pour s'y opposer", affirme de son côté Amjad Shawa, directeur du réseau des ONG palestiniennes PNGO, estimant que le but des nouvelles mesures est de "soustraire (Israël) à toute responsabilité".

Avec plus de 30 ans d'expérience dans l'humanitaire, il juge que le secteur fait face à une "menace existentielle", rappelant qu'il y a des vies en jeu".

"Une ligne rouge est franchie", abonde le responsable d'une ONG internationale.

Mais d'autres sont plus partagés. "Si on s'oppose, on sera taxé d'antisémitisme", assure un humanitaire du secteur médical, "et face aux besoins (des Palestiniens), les positions de principes ne tiennent pas".

D'autres encore soulignent que les détails d'application restent flous mais s'interrogent tout de même, comme le chef régional d'une ONG: "en pratique, avec ce cadre hyper restrictif, est-ce qu'on pourra continuer à travailler?"

Le Kremlin confirme que Trump et Poutine se parleront au téléphone mardi

Le Kremlin a confirmé lundi que Vladimir Poutine et Donald Trump se parleraient mardi, pour la deuxième fois, officiellement, depuis le retour à la Maison Blanche du président américain, qui cherche à arracher un engagement de son homologue russe pour une trêve en Ukraine.

La première conversation entre les deux dirigeants, le 12 février, avait brisé les tentatives occidentales d'isoler le maître du Kremlin et posé les jalons d'une relance des relations russo-américaines, trois ans après le début de l'assaut de la Russie contre sa voisine.

"Cette conversation est effectivement en préparation", a indiqué le porte-parole de la présidence russe Dmitri Peskov lors d'un briefing quotidien auquel participe l'AFP.

Donald Trump avait indiqué dans la nuit de dimanche à lundi qu'il parlerait mardi à Vladimir Poutine, soulignant que "beaucoup de choses ont déjà été discutées avec les deux parties, l'Ukraine et la Russie" après des réunions séparées entre responsables américains, russes et ukrainiens en Arabie saoudite et à Moscou.

Le président américain a évoqué des "partages de certains avoirs" dont des "terres" et des "usines de production d'énergie".

L'envoyé spécial américain Steve Witkoff, dont le pays fait pression sur la Russie pour qu'elle accepte un cessez-le-feu avec l'Ukraine, avait indiqué dimanche que MM. Trump et Poutine allaient avoir "une discussion vraiment bonne et positive cette semaine".

Le Kremlin avait affirmé vendredi que le dirigeant russe avait remis à l'émissaire américain un message pour M. Trump au sujet de sa proposition de trêve de 30 jours, acceptée sur le principe par l'Ukraine mais pas par la Russie.

La Russie a émis jusqu'à présent des revendications maximalistes pour une cessation des hostilités, dont la cession par l'Ukraine de cinq régions annexées par Moscou, l'abandon des ambitions de Kiev de rejoindre l'Otan, le démantèlement du pouvoir ukrainien en place.

Des conditions rejetées par Kiev, qui ne veut pas céder de territoires, demande des garanties de sécurité de la part de ses alliés occidentaux et le déploiement d'une force d'interposition pour garantir

une éventuelle trêve.

Samedi, lors d'un sommet virtuel organisé par Londres, une trentaine de dirigeants d'Etats et d'organisations soutenant l'Ukraine ont dans ce contexte décidé d'exercer une "pression collective" sur la Russie, qu'ils accusent de faire traîner les discussions afin de pousser son avantage militaire.

Sur le terrain, la situation reste difficile pour les forces ukrainiennes, en particulier dans la région russe de Koursk, dont elles occupaient plusieurs centaines de kilomètres carrés depuis l'été dernier et dont elles ont été en grande partie chassées en mars.

Lundi, le ministère russe de la Défense a indiqué continuer son "opération de destruction" de l'armée ukrainienne qui recule dans la région de Koursk.

Moscou a aussi revendiqué la prise du village de Stepové dans la région de Zaporijjia, dans le Sud de l'Ukraine, une localité qui avait été reprise par les Ukrainiens lors de leur contre-offensive de l'été 2023 et qui repasserait donc sous contrôle russe.

Dans ce contexte, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a limogé dimanche son chef d'état-major Anatoli Bargoulevitch.

Dans la région de Koursk, des dizaines de civils ayant fui les combats ont trouvé refuge dans un complexe sportif reconverti en centre d'hébergement à Fatej, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale régionale, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Ekatérina Panova, une agronome de 35 ans, a été évacuée du secteur de Souджа, la principale ville qui était passée sous contrôle ukrainien dans la région, et qui a été reprise la semaine dernière. Elle a dit espérer que Donald Trump puisse servir de médiateur entre Kiev et Moscou.

"Nous voulons vraiment que l'Amérique influence d'une manière ou d'une autre les relations entre la Russie et l'Ukraine", a-t-elle affirmé, qualifiant de "tuerie fratricide" le conflit en cours déclenché en février 2022 par l'entrée des troupes russes chez son voisin.

Les deux pays se sont une nouvelle fois attaqués avec des drones au cours de la nuit.

En Russie, l'attaque ukrainienne a provoqué un incendie dans une raffinerie de pétrole et blessé une personne dans la région méridionale d'Astrakhan, selon le gouverneur régional Igor Babouchkine.

Libé Ramadan

En Espagne, une loterie comme symbole de la crise du logement



A Madrid, Lorena Pacheco a décroché le gros lot: le droit d'occuper un appartement social de deux chambres avec place de parking, remporté... après un tirage au sort de la municipalité, illustration de la crise du logement qui frappe l'Espagne et sa capitale.



Pendant deux ans, avant de décrocher cet appartement au loyer de 550 euros, la jeune femme a épluché les annonces pour trouver une location avec son fiancé. En vain: le couple a dû vivre séparé, chacun chez ses parents, au-delà de la trentaine

"Au début, j'ai ressenti une grande euphorie puis une sensation d'irréalité", confie la trentenaire, qui a suivi cette loterie en direct sur les réseaux sociaux.

L'aide-soignante a fini par y croire lorsqu'un employé de la mairie lui a annoncé qu'un ordinateur avait sélectionné son nom avec ceux de 63 autres chanceux parmi les 44.000 prétendants à un logement social dans le quartier de Villa de Vallecas, dans le sud de Madrid.

Pendant deux ans, avant de décrocher cet appartement au loyer de 550 euros, la jeune femme a épluché les annonces pour trouver une location avec son fiancé. En vain: le couple a dû vivre séparé, chacun chez ses parents, au-delà de la trentaine.

"Dépendre de la chance pour pouvoir s'émanciper est une réalité que nous vivons dans ce pays", regrette le conjoint de Lorena Pacheco, Sergio Encinas, 31 ans.

"C'est assez triste, parce que tu as un emploi, tu travailles 40 heures par semaine, et tu constates qu'avec ton salaire, tu ne peux pas te permettre de te débrouiller seul", ajoute ce vendeur, qui gagne 1.200 euros "les bons mois".

L'envolée des loyers madrilènes, qui ont bondi de 82% en une décennie selon le portail immobilier de référence Idealista, a rendu le parc privé hors de portée pour de nombreux ménages.

Et le parc social est, lui, très restreint: en 2024, Madrid comptait 9.200 logements à loyer modéré pour 3,4

millions d'habitants, un des chiffres les plus bas de l'Union européenne.

La ville, dirigée par la droite, a pour objectif d'atteindre les 15.000 logements sociaux d'ici à 2027.

En comparaison, Paris compte 260.570 logements sociaux pour 2,1 millions d'habitants, et on en dénombre à Berlin environ 100.000 pour 3,4 millions d'habitants.

Pour attribuer ces rares logements, chaque trimestre, la ville de Madrid met en jeu entre 50 et 200 appartements, dans une loterie accessible sous certaines conditions de revenu et de résidence.

"Plus de 80% de ces logements ont été attribués à des jeunes de moins de 35 ans et à des familles", précise à l'AFP l'adjoint chargé du logement, Álvaro González. "Ces nouveaux locataires ne consacreront jamais plus de 30% de leurs revenus mensuels pour leur logement", se félicite l'élu.

Cette loterie ne satisfait toutefois qu'1% de la demande.

"Nous sommes confrontés à un déficit de plus de 600.000 logements alors que 120.000 nouveaux foyers se créent chaque année et que seulement 90.000 logements sont construits", résume le porte-parole d'Idealista, Francisco Iñareta, évoquant indistinctement parcs privé et social.

Cette pénurie de biens, combinée à la hausse des loyers et au développement des appartements touristiques, a plongé le pays dans une crise inédite.

A Madrid, Barcelone ou Valence,

des milliers de personnes manifestent fréquemment pour réclamer des solutions.

Dans ces trois villes, l'augmentation des loyers atteint environ 20% en un an selon Idealista: pour Rodrigo Sainz, un trentenaire vivant à Madrid, cela représente 150 euros par mois, à partager avec ses deux colocataires.

En signe de protestation, les trois ont entamé en octobre "une grève partielle du loyer" et ne paient pas cette augmentation. "Nous le faisons pour que collectivement nous puissions avoir un accès digne au logement", explique ce professeur de cirque dont l'appartement appartient à un fonds d'investissement.

"Le logement doit être un droit, pas un bien de marché avec lequel on peut spéculer", exhorte-t-il.

Depuis 2023, le Premier ministre socialiste Pedro Sánchez a annoncé plusieurs mesures pour répondre à l'urgence, dont l'accélération des constructions de logements sociaux ou une hausse de la fiscalité appliquée aux logements touristiques.

Pour autant, l'exercice est difficile, résume Francisco Iñareta, le porte-parole d'Idealista: "Les mesures coercitives ont éloigné les propriétaires du marché", assure-t-il, soulignant que "les jeunes et les classes défavorisées" en avaient été les premières victimes.

"Les propriétaires ne sont pas le problème mais une partie de la solution. Il est donc crucial d'aborder le marché de manière pragmatique", estime-t-il.

Mamoun Lahbabi : *L'écriture est à la fois un sacerdoce et une catharsis, un dévouement et un purgatoire*

Entretien

Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre.

Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.



Libé : Comment avez-vous pu adopter l'écriture, cette monture indomptable et si capricieuse, et l'adapter à vos exigences ?

Mon premier roman a germé après ma visite d'un orphelinat auquel j'apportais une modeste contribution. Le contact de ses enfants a produit en moi une véritable déflagration émotionnelle. Presque d'instinct, j'ai alors courbé le dos pour raconter une histoire directement inspirée de mon séjour dans cette institution. Ce fut un besoin, une sorte d'exigence à laquelle je ne pouvais me soustraire. L'écriture me libérait des tensions accumulées dans le partage de ces vies frappées à la source de la vie. Mais cette première immersion dans la littérature aurait-elle été possible sans la lecture des romans qui décrivent l'âme humaine. Car c'est bien dans la fréquentation des grands auteurs à qui l'on doit nos aptitudes littéraires que l'acte d'écrire puise sa substance nourricière.

Quel a été votre premier texte, nouvelle, roman ou poème, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?

Ils sont nombreux. Principalement ceux qui sondent l'âme sans toutefois se départir des réalités sociales. Les auteurs témoins de leur temps qui nous donnent à mieux comprendre la complexité de la nature humaine à l'intérieur d'une société troublée. Sans vouloir hiérarchiser, je pense à Tolstoï, à Dostoïevski, à SandorMarai, à Gamal Ghitani, à Zola, Flaubert, Zweig ..., tous ces auteurs que l'on peut classer dans le « roman social » et dont les œuvres portent une part d'universel qui les rend intemporels. Je reconnais aussi une grande influence des « Décadents », ce courant que repré-

sente J-K Huysmans dont l'exigence première est l'observation minutieuse, poussée à l'extrême, des événements et de ceux qui les animent; des sentiments aussi, parfois jusqu'au pathos. En définitive, les influences sont innombrables car toute lecture abandonne une empreinte.

Lire pour avancer et être autre chose qu'une chose.

La langue française a su se soumettre à votre volonté, à vos volontés, à vos exigences. Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits et de les écrire ? En est-il de même pour vous ?

L'écriture est à la fois un sacerdoce et une catharsis, un dévouement et un purgatoire. Elle est pétrie de ce double mouvement qui l'oblige à une sorte de rituel façonné dans une répétition respectueuse de l'acte créatif. L'écriture est un combat que seul l'acharnement permet de vaincre. « Je ne crois pas à l'imagination mais à l'obstination », disait J Echnoz.

S'imposer une cadence, une discipline afin de ne pas distendre une pensée contrainte à la cohérence et à la fidélité à l'ambition littéraire.

Mais il n'y a pas de codes standards, chacun ses manies, ses obsessions, ses caprices et ses fantasmes.

Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?

Ecrire et se projeter sur la page blanche. Imprimer ses pensées dans le silence des mots et en retour les partager dans le même silence avec le lecteur, ce complice anonyme de l'écrivain. User de mots parfois brouillés dans la métaphore pour façonner le miroir devant lequel, à la dernière ligne, l'écrivain se reconnaît. Composer les images parfois

ombrées par la pudeur pour se raconter, se confier et se donner une chance, une seule chance, de se retrouver dans la dernière phrase.

Ecrire pour fixer ses joies mais aussi ses peines afin de ne rien abandonner à une mémoire souvent oublieuse des bonheurs et des douleurs.

Ecrire et reconnaître l'authenticité de la chose écrite, rendre hommage aux mots, ces petites choses qui peuvent dire de grandes choses.

Oui, c'est peut-être cela écrire : donner la main aux mots et se laisser dériver au-delà des horizons avec pour unique cicérone le plaisir d'échapper autant au passé qu'au présent et à l'avenir.

« Ecrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable », dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969.

Dans « La recherche », Proust a tenté de conquérir le temps, autrement dit, d'en restituer tous les événements qui le composent. Dès lors, ce qu'il

en écrit est plus riche que ce qu'il en vit en tant que l'écriture accorde un recul sur la réalité. De plus, la vie écrite contient les émotions qui agitent les individus quand la vie vécue les camoufle ou tout simplement les ignore.

Quand il est authentique, l'acte d'écrire est un engagement qui ne s'accommode ni de compromission, ni de compromis. Il donne de la sagesse à la vie réelle qui est elle-même dopée par cette part invisible logée dans le jardin secret de l'individu. La sociologie, la psychologie... nous éclairent sur la nature humaine. La littérature apporte ce qui manque à ces disciplines pour mieux découvrir les tremblements de l'âme. Puisque chaque mot écrit appartient à l'auteur, alors chaque mot est sur l'auteur. Cette fusion procure à la chose écrite plus d'intensité que la chose vécue.

Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence d'une morale manichéenne. Est-ce que cela pour-

rait s'appliquer à vos romans ?

Kundera est un véritable spéleologue de l'âme et de la société. Son œuvre est un questionnement sur la nature humaine. A mon avis, ses livres relèvent autant du roman que de l'essai. Ainsi, en tant que scribe de l'existence, il ne peut donc se départir du doute, ce motif indispensable à la connaissance.

Mes romans sont bien entendu irrigués d'incertitude, d'interrogations, toutes convergeant vers la même finalité : mieux comprendre les ressorts qui animent l'esprit. Ils sont adossés à la réalité avec en renfort une volonté d'observation nourrie de doute et de curiosité. Dans « La rencontre » par exemple, j'interroge la dignité de l'être, l'insignifiance du matériel sur le sentiment. Dans « De peine et de cendre », j'explore l'identité et la primauté de l'origine.

Dans « Le dernier manuscrit », je me penche sur le courage, la fidélité... Ce qui lie tous mes romans, c'est avant tout l'interrogation qui les creuse. Je n'écris pas pour faire dissonance et l'écriture m'inonde de plaisir. Mais elle m'écrase sous les incertitudes qu'elle soulève en me donnant parfois l'impression que je m'ensable sous mon propre discours. Chacun de mes romans est un ensemble de questions dont je ne possède aucune réponse.

Oui, le roman est bien le territoire de l'ambiguïté car c'est le réceptacle de la pluralité humaine.

Propos recueillis par Mouhoub Abdelkrim

Biographie

Comme professeur à l'université, Mamoun Lahbabi a d'abord écrit des livres en sciences économiques. Puis au début des années 90, il fut aspiré par la littérature. Son premier roman date de 1994. A ce jour, il en est à son vingtième dont les quatre derniers sont : Le dernier manuscrit (Marsam, Rabat, 2019), La rencontre (Ed Orion, Casablanca, 2022), De peine et de cendre (Ed Orion, Casablanca, 2023) et Le miroir du temps (L'harmattan, Paris, 2024).

En 2023, il a obtenu le Grand Prix du roman des éditions Orion.

Dans chacun de ses écrits, l'auteur dévoile quelques pans de la société, parfois en empruntant des métaphores, souvent en essayant de sonder les âmes. A bien des égards, Mamoun Lahbabi est un écrivain de l'intime qui cherche à mieux révéler la nature des rapports humains.

Les températures record des océans ne reflètent pas une accélération du réchauffement

Les températures record observées dans les océans en 2023 et 2024 ne sont pas le reflet d'une accélération "inattendue" du réchauffement climatique, selon une étude publiée mercredi dans la revue scientifique *Nature*.

Entre avril 2023 et mars 2024, la température de surface des océans a dépassé d'environ 0,25°C ses précédents records de 2015-2016, et ce pendant plus d'un an. Depuis, les températures sont redescendues sous leur niveau record, mais restent au plus haut depuis 2023.

Ce bond des températures "est très rare" et "nous estimons que ce phénomène se produit tous les 500 ans environ, avec la tendance actuelle du réchauffement", a indiqué à l'AFP Jens Terhaar, chercheur à l'Université de Berne (Suisse), qui a simulé cet événement sur plusieurs modèles climatiques. "Pas totalement inattendue" dans les conditions climatiques actuelles, une telle anomalie aurait cependant été "pratiquement impossible en l'absence d'une tendance au réchauffement climatique", soulignent les auteurs de l'étude.

Ces températures record avaient fait craindre une accélération du rythme du réchauffement climatique, ce qui n'est pas nécessairement le cas,



selon les chercheurs.

"Les scientifiques n'ont jamais cru que le réchauffement (climatique) serait linéaire", explique M. Terhaar, mais au contraire "qu'il s'accélérait

Nous montrons que le saut (des températures) n'est pas impossible et que les modèles peuvent simuler de tels sauts", a-t-il ajouté.

En outre, l'évolution des températures depuis leurs records est conforme à ce que prédisent les modèles. "Cela suggère qu'il s'agissait d'un événement extrême et non d'une accélération supplémentaire et inattendue du réchauffement", souligne le chercheur. La plupart des modèles prévoient désormais que les températures des océans retrouveront, d'ici à septembre 2025, des niveaux similaires à ceux observés avant les records.

Si les températures ne reviennent pas à ces niveaux plus raisonnables, "cela pourrait signifier que nous avons sous-estimé la sensibilité du climat et que le réchauffement futur sera plus important", prévient M. Terhaar.

La hausse des températures de surface des océans se manifeste localement par des vagues de chaleur marines qui peuvent influencer les moussons, intensifier les cyclones tropicaux, provoquer des disparitions massives d'invertébrés, de poissons, d'oiseaux et de mammifères marins ainsi que le blanchiment des coraux, rappellent les chercheurs.

tant que les émissions (de CO2) augmenteraient".

"Ici, la question a été soulevée de savoir si une accélération supplémentaire inattendue s'était produite.

Recettes

Pastilla aux fruits de mer

Ingrédients :

250 g de petites feuilles de pastilla* (Cliquez sur le lien dans la préparation)

300 g de crevettes décortiquées
300 g de calamars coupés en dés

300 g de poisson blanc coupé en gros dés

100 g de vermicelle de riz
80 g d'olives vertes dénoyautées coupées en petits morceaux

1/4 de citron confit coupé en morceaux

150 g de champignons de Paris émincés

100 g de beurre fondu
Jus d'un demi citron
5 cl d'huile d'olive

1 gousse d'ail émincée
1 oignon émincé

1 c. à café de sel
1 c. à café de poivre

2 c. à café de harissa
2 c. à soupe de persil et coriandre émincés

1 œuf

Préparation :

Dans une poêle sur feu vif, faire revenir dans 3 c. à soupe de beurre les calamars et les crevettes pendant 2 à 3 mn puis les réserver dans un bol.

Faire revenir les dés de poisson blanc dans 2 cuillères à soupe de beurre sur feu vif pendant 2 à 3 mn.

Dans une autre poêle, faire chauffer l'huile d'olive et y faire rissoler l'oignon, l'ail, les champignons, la harissa, les olives et les épices pendant 5 mn sur feu moyen. Au terme de la cuisson ajouter le citron confit, le persil et la coriandre.

Tremper le vermicelle dans de l'eau chaude pendant 5 mn, l'égoutter et le découper.

Dans un grand bol, mélanger soigneusement le blanc de poisson, les fruits de mers, le vermicelle et la préparation aux champignons et oignon. Ajouter le jus de citron et rectifier l'assaisonnement.

Diviser la farce en quatre portions. Beurrer un petit moule rond, le tapiser avec une petite feuille de pastilla, la badigeonner de beurre et la recouvrir avec une deuxième feuille pour la renforcer.

Garnir la feuille de pastilla avec une portion de farce, replier dessus les bords, les enduire de beurre et d'œuf battu pour les fermer.

Disposer la petite pastilla côté plié vers le bas, sur une plaque beurrée et la badigeonner de beurre fondu. Recommencer l'opération jusqu'à épuisement de la farce.

Faire cuire les pastillas au four préchauffé à 180°C. Les retirer du four dès qu'elles deviennent dorées. Servir les pastillas chaudes.



Le cinéma face au mystère Manson

Une obsession sans fin ?



Hollywood et Charles Manson, une relation étrange et morbide qui dure depuis plus de cinquante ans. L'histoire de cet homme, gourou d'une secte meurtrière, continue d'inspirer une multitude de films, séries et documentaires. Mais pourquoi l'homme qui a orchestré les meurtres sanglants de l'été 1969 hante-t-il encore les esprits? La réponse tient à plusieurs facteurs : un mélange de crime, de culte et de célébrité qui fait écho aux obsessions d'Hollywood, une histoire aux nombreuses zones d'ombre, et une figure de «méchant» digne des plus grands films. Manson représente à la fois la fin d'une époque idéalisée, la naissance d'une nouvelle ère de peur et un personnage presque cinématographique en lui-même.

Contrairement aux tueurs en série classiques, Charles Manson n'a jamais directement tué. Ce qui fascine Hollywood, ce n'est pas un tueur avec une hache ou un revolver, mais un homme qui a fait tuer pour lui, en persuadant ses adeptes qu'un bain de sang pouvait changer le monde. Manson n'était pas qu'un criminel, il était un chef de secte, un maître de la manipulation, un gourou dont les discours délirants mêlaient le rock, la Bible et des prophéties apocalyptiques sur une guerre raciale inévitable qu'il se disait destiné à déclencher. Il a attiré autour de lui une bande de jeunes hippies, souvent en marge, fuyant leur famille

et la société. A force de LSD, de musique et de charisme, il les a transformés en véritables soldats, prêts à tuer sur un simple ordre de leur «prophète».

L'affaire Manson a choqué l'Amérique et traumatisé Hollywood pour une raison bien précise : la nuit du 9 août 1969, Charles Manson envoie quatre membres de sa secte massacrer Sharon Tate, jeune actrice de 26 ans et épouse du réalisateur Roman Polanski. Enceinte de huit mois et demi, elle est sauvagement assassinée aux côtés de quatre amis dans sa villa de Cielo Drive, à Los Angeles. Le crime est d'autant plus glaçant qu'elle était l'une des étoiles montantes du cinéma, promise à une grande carrière après ses rôles remarquables dans *Le Bal des Vampires* (1967) et *Le Démon des femmes* (1967). Son mari, le réalisateur Roman Polanski, est en voyage à Londres au moment du drame et ne s'en remettra jamais totalement. Ce massacre a marqué la fin d'une époque pour Hollywood, détruisant l'illusion d'une ville glamour et insouciant, et jetant une ombre sur le rêve américain.

Hollywood, fasciné par le côté obscur des Etats-Unis, n'a pas tardé à s'emparer du sujet. Le téléfilm *Helter Skelter* (1976), inspiré du livre du procureur Vincent Bugliosi, est le premier à mettre en images l'histoire de Manson. D'autres films ont suivi, chacun explorant une facette du mythe. *The Manson Family* (2003) adopte un ton quasi horrifique pour plonger

dans l'univers mental de la secte. *Aquarius* (2015-2016) est une série qui imagine un policier enquêtant sur Manson avant ses crimes. *Mindhunter* (2017), chef-d'œuvre de David Fincher, l'intègre parmi les grands criminels de l'histoire pour mieux disséquer son esprit. Mais c'est *Once Upon a Time in Hollywood* (2019) qui a marqué les esprits récemment : Quentin Tarantino y revisite l'affaire en proposant une version uchronique où l'histoire prend un tournant inattendu, comme si le cinéma pouvait, d'une certaine manière, réécrire les pires drames de l'histoire. Dans ce film, la «famille» Manson est omniprésente, et le spectateur assiste, impuissant, à la montée de la tension qui mènera à l'horreur.

Preuve que la fascination ne faiblit pas. En mars 2025, Netflix a dévoilé un nouveau documentaire, *CHAOS: The Manson Murders*, réalisé par Errol Morris et basé sur le livre *CHAOS: Charles Manson, the CIA, and the Secret History of the Sixties*, écrit par le journaliste Tom O'Neill. L'œuvre s'intéresse aux nombreuses incohérences de l'enquête et explore une théorie troublante : et si Manson n'avait pas été qu'un illuminé persuadé de l'imminence d'une guerre raciale, mais une marionnette entre les mains de la CIA? Selon O'Neill, Manson aurait été un cobaye involontaire du programme MKUltra, une série d'expériences secrètes menées par le gouvernement américain sur le contrôle mental, sou-

vent à l'aide de LSD et d'autres substances hallucinogènes. Ce pan méconnu de l'affaire a ouvert de nouveaux débats et ravivé la curiosité autour de Manson, rappelant à quel point son histoire reste encore aujourd'hui pleine de mystères non résolus.

Pourquoi Hollywood s'obstine-t-il à explorer, encore et encore, l'histoire de Charles Manson et de sa «famille»? Parce qu'elle incarne à elle seule la fin de l'utopie des années 60, le basculement dans une ère plus sombre, marquée par la défiance et la peur. Elle est aussi une mise en garde contre le pouvoir destructeur des gourous, du charisme et du fanatisme aveugle. Mais au-delà des considérations historiques et psychologiques, Manson fascine aussi parce qu'il est une figure cinématographique d'exception. Son personnage déroutant et fascinant, entre prophète illuminé et psychopathe manipulateur, est une mine d'or pour les scénaristes. Chaque nouveau film, chaque nouvelle série, chaque nouvel essai tente d'apporter un éclairage différent sur son histoire, de l'expliquer, de l'analyser, voire de la réinterpréter. Plus de cinquante ans après les meurtres qui ont fait trembler Hollywood, l'ombre de Charles Manson plane encore sur les écrans, comme si le cinéma ne voulait jamais oublier son plus grand cauchemar.

Par Salaheddine Loualani

FrancoFilm Festival de Rome

"Les meutes" de Kamal Lazraq remporte le Grand Prix du Jury

Le film "Les meutes" du réalisateur marocain Kamal Lazraq a remporté le Grand Prix du Jury de la 15^{ème} édition du Francofilm Festival de Rome, qui s'est clôturée, vendredi soir, en présence d'un parterre de diplomates, d'artistes et de cinéphiles.

Cette récompense vient consacrer ce premier long-métrage du réalisateur marocain qui a raflé plusieurs autres distinctions nationales et internationales dont le Prix du Jury, section "Un Certain Regard" au Festival de Cannes, le Prix du Jury au Festival international du film de Marrakech, le Grand Prix du Festival national du film de Tanger, ou encore le Prix de la Création de la Fondation Gan pour le cinéma.

S'exprimant à cette occasion, le chef de mission adjoint à l'ambassade du Maroc à Rome, Yassine Dadi, qui a reçu le prix, s'est félicité de cette récompense qui consacre autant le metteur en scène et l'équipe du film que le cinéma marocain en général.

Ce prix reflète les réalisations accomplies par le Royaume dans le domaine de l'industrie cinématographique sous l'impulsion de



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, contribuant à son rayonnement à l'échelle régionale et internationale.

Dans une déclaration à la MAP, la directrice du Festival, Nolwenn Delisle, a indiqué que le long-métrage primé est

"vraiment une révélation" d'autant plus dans sa version italienne, le titre donne déjà une clé de lecture qui est fondamentale pour comprendre le film.

S'agissant du 7^{ème} art marocain, Mme Delisle a fait savoir que "le Maroc nous offre à chaque fois un cinéma qui nous éblouit et nous bouleverse, et on en veut toujours plus".

Kamal Lazraq, qui a signé plusieurs courts-métrages, s'est appuyé sur des comédiens non-professionnels avec lesquels le cinéaste a adapté sa méthode de travail pour réaliser son premier long-métrage "Les meutes".

Cette 15^{ème} édition du Franco-Film Festival de Rome (7-14 mars), organisée par l'Institut français Centre Saint-Louis, en collaboration avec le Groupe des ambassades francophones, membre de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), a présenté 14 films et documentaires, dont 12 en compétition représentant, outre le Maroc, l'Arménie, la Belgique, la Bulgarie, le Canada-Québec, la Côte d'Ivoire, la France, le Luxembourg, la Roumanie, le Rwanda, la Suisse, ainsi que la Tunisie.

Bouillon de culture

Hommage

L'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) rendra un hommage au poète marocain Mohamed Bennis, à l'occasion de la célébration de la Journée arabe de la poésie (21 mars), a annoncé le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Le choix de Mohamed Bennis, aux côtés d'autres icônes de la poésie et de la culture arabes, s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ALECSO visant à rappeler constamment les valeurs humanitaires de la poésie et son rôle dans la consolidation des vertus de l'amour, de la fraternité et de la coexistence, précise le département dans un post sur ses réseaux sociaux.

À cette occasion, le ministère a exprimé ses chaleureuses félicitations au poète Mohamed Bennis pour "cet hommage bien mérité", qui vient couronner une carrière riche et excellente, tout en lui souhaitant davantage de succès.

Il est à noter que le monde arabe célèbre le 21 mars de chaque année la Journée arabe de la poésie, qui a été approuvée en 2015, un événement annuel dans le cadre duquel les pays arabes se joignent à la communauté culturelle internationale pour célébrer la Journée mondiale de la poésie le même jour.

Avant-première discrète à Hollywood pour le nouveau "Blanche-Neige"

Cible de critiques, une nouvelle version en prises de vue réelles de "Blanche-Neige", le plus ancien des classiques de Disney, a été projetée samedi à Hollywood pour une avant-première inhabituellement discrète pour un film du célèbre studio d'animation.

Aucune interview n'a été autorisée sur le tapis rouge, Disney souhaitant tenir ses stars Rachel Zegler et Gal Gadot à distance des journalistes et éviter les questions sur la représentation des Sept Nains dans le film, qui fait l'objet de débats vigoureux.

La projection hollywoodienne se déroule quelques jours après une première européenne tout aussi confidentielle mercredi dans un château isolé de Ségovie, en Espagne, à laquelle peu de médias avaient été invités.

Les critiques ont commencé à pleuvoir sur le film en 2021 lorsque l'actrice Rachel Zegler, de mère colombienne et de père polonais, a été retenue pour le rôle-titre de ce conte de fées des frères Grimm.

Un choix dénoncé par certains fans et commentateurs conservateurs, qui

ont crié au "wokisme" - un terme péjoratif utilisé pour dénoncer un excès de militantisme visant à satisfaire les revendications de minorités.

"Oui, je suis Blanche-Neige, non je ne me blanchirai pas la peau pour le rôle", avait répondu Rachel Zegler, réputée pour faire preuve d'un franc-parler inhabituel à Hollywood, dans un message sur les réseaux sociaux, désormais supprimé.

Les critiques ont redoublé d'intensité lorsque l'actrice a semblé dénigrer à plusieurs reprises le classique de 1937 "Blanche-Neige et les Sept Nains", premier long-métrage d'animation des studios Disney.

Une version qu'elle a jugée "bizarre", en raison de l'amour de l'héroïne pour "un gars qui, littéralement, la harcèle".

Cette fois, Blanche-Neige "ne sera pas sauvée par le prince, et elle ne rêvera pas d'un amour véritable", a aussi assuré Rachel Zegler dans un entretien qui a suscité la déception des fans, qui espéraient retrouver ces motifs traditionnels du conte dans la nouvelle version.

Disney n'a pas donné suite aux sollicitations de l'AFP à ce sujet.

Autre sujet de critique: les Sept Nains, qui n'apparaissent plus dans le titre du film - simplement baptisé "Blanche-Neige".

Peter Dinklage, l'un des acteurs nains les plus célèbres d'Hollywood, avait dénoncé en 2022 l'"hypocrisie" de Disney, "fier d'avoir choisi une actrice latino pour incarner Blanche-Neige", tout en réadaptant une "histoire rétrograde de sept nains vivant dans une grotte".

Une position qui avait "heurté la communauté des acteurs atteint de nanisme" parce qu'elle suggérait de supprimer ces rôles alors qu'il n'y en a déjà "pas beaucoup pour (eux) à Hollywood", avait déclaré dans le Guardian l'acteur et catcheur professionnel Dylan Mark Postl, lui-même concerné.

Disney avait toutefois réagi dans un communiqué, promettant d'adopter "une approche différente" en évitant de "renforcer les stéréotypes du film d'animation original".

Dans la nouvelle version, les nains sont des créatures magiques ressem-

blant à des gnomes, créées par ordinateur plutôt que jouées par des acteurs humains, ce qui a également suscité des critiques.

Le dernier remake de Disney en prises de vue réelles s'est ainsi révélé bien moins consensuel que les nouvelles versions du "Roi Lion" ou de "La Belle et la Bête", qui ont rapporté des milliards de dollars.

Disney espère désormais que l'adage selon lequel toute publicité est bonne à prendre se vérifiera lors de la sortie en salle du film, dont le tournage a coûté plus de 200 millions de dollars, selon Forbes, après avoir été notamment retardé par la pandémie de Covid-19 et les grèves à Hollywood.

"J'interprète les sentiments des gens à l'égard de ce film comme de la passion" pour le long-métrage, a déclaré Rachel Zegler à Vogue Mexico.

"C'est un honneur de participer à quelque chose qui passionne autant les gens", a-t-elle ajouté.

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

TRUCAGE	BLANCHISSAGE	ACTIVE	NAVIRE À VOILES	LE VENT DU NORD	EST À LONDRES	CONDUITE	TROUVE À REDIRE
INCOMPATIBLE							
PART		FIN DE VERBE		CONNU APAISEUR		RUISSEAU	
PRISER					COUVERT DE DUNES		
PRONOM		TRÈS COURT	LETTRES DE JEAN		COUPLE		
FATE BAS-FOND				LEVANT	DIFFICULTÉ	BÊTE À PART	
		CRACK PLANTE NUISIBLE		PIÉDESTAL RUISSEAU			
PÉDANTS SODIUM						SYMBOLE DU NÉON	AIR TRÈS ANCIEN
	DANS L'OPPOSITION	FIN DE VERBE	VIEILLE CITÉ SANS- ABRI		PÈRE DE SEM DIGUE		
ASSÈCH- EMENT							
				DRAME NIPPON EN ARGOT		QUARTIER D'AVIGNON	RÈGLE PLATE
VIN LETTRES DE LOTI			ALTÉRÉ				
NON RUSSE			ALOUR- DIR				

Solution mots flechés d'hier

ENCAISSEMENT	EUPHORIE	VU	REEL	NO	LIAISON	ASTRAGALE	STATUE	EGO	IRAOREE	AS	TU	AN	TETU	ENSEIGNE
--------------	----------	----	------	----	---------	-----------	--------	-----	---------	----	----	----	------	----------

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabba

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouahy
Mourad Tabet
Wahab Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Kachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïf

Service technique
Khadija Sibi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halabi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmanli

Révision
Abdelouameïn Watach

Secrétariat
Aymaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Lahyoune)
Abdelali Khalilad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahroun
Khaliil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca, Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Mouna El Youssefi
Louba Raghada
Laila Mounib
Rkia Ait Dahman
Sham Zaïer
Fahwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/64

Site web:
www.libe.ma

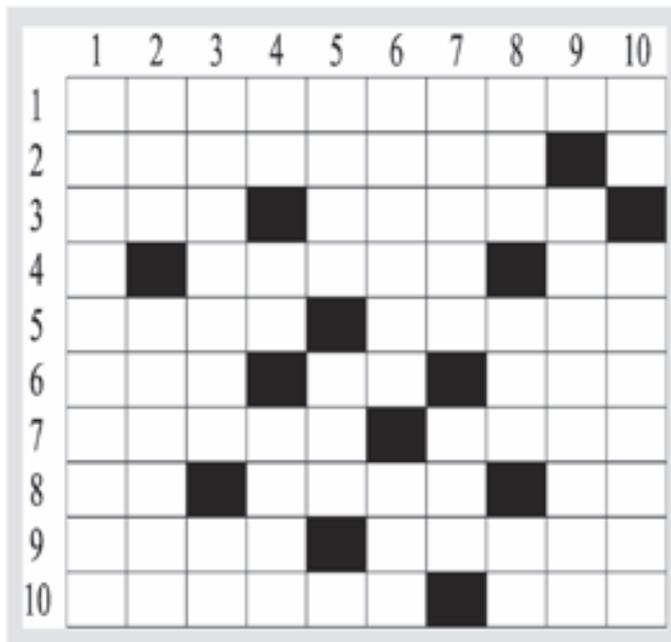
Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

JEU & LOISIRS

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Adhésion
- 2- Insulaires
- 3- Boisson - Prise de laine
- 4- Cacher - Le nit
- 5- Néant - Tu la vérité
- 6- Se rendra - Id est - Vieil organe terroriste
- 7- Insensible - Dirigeant arabe
- 8- Font le ton - Eau du Congo - Largeur d'étoffe
- 9- Etat d'Europe - Elle a des fans
- 10- Vache ! Eclat

VERTICALEMENT

- 1- Puritains
- 2- Calife - Moquerie
- 3- Sur la porte - Font une rive
- 4- Défini - Période - Course effrénée
- 5- Sou du Pérou - Poisson
- 6- Très gros - Elle reste au fond
- 7- Conduite - Bouge à Londres
- 8- Existe - Homme du déluge - Bavard !
- 9- Coche
- 10- Caché - Sorties du métier

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

6				7		8	4	
			6	9	2			
	1		2	8		5	7	
	3		7		6	1	5	
				5				
	9	7	1		2		4	
	7	1		9	3		6	
		6	8	7				
4	8		6					3

Moyen

	1	4	6				3	
		7	9	1		2		4
		3	5					
	4	5						
	7		2	5	1		4	
						1	5	
					8	4		
8	1		4	9	6			
	3		7	5		1		

Difficile

5	7		1	2				
	1	2	4	5				
4						1	5	
6			8				3	
1	3						7	
			6	9	2	7		
			5	8		4	9	

Expert

5			8					1
7			2				6	
	8							
4	8		3			6		
			7		9			
	1			4			3	9
						2		
	4			5			7	
3		9						4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	1	5	3	9	6	7	4	8
4	8	9	5	7	1	2	6	3
6	7	3	4	2	8	9	5	1
7	5	6	9	3	2	8	1	4
8	2	4	1	6	7	5	3	9
9	3	1	8	4	5	6	2	7
5	9	2	7	1	3	4	8	6
3	4	8	6	5	9	1	7	2
1	6	7	2	8	4	3	9	5

Moyen

6	5	3	9	1	8	7	2	4
8	2	9	3	7	4	6	5	1
1	7	4	6	5	2	3	8	9
4	8	7	2	6	9	5	1	3
2	3	5	7	8	1	9	4	6
9	6	1	4	3	5	8	7	2
5	9	6	1	4	7	2	3	8
7	1	2	8	9	3	4	6	5
3	4	8	5	2	6	1	9	7

Difficile

2	9	4	8	7	3	1	5	6
5	3	6	4	2	1	8	7	9
8	1	7	6	5	9	2	4	3
4	8	1	5	3	7	9	6	2
7	2	3	9	4	6	5	8	1
9	6	5	1	8	2	7	3	4
1	4	8	3	9	5	6	2	7
6	5	2	7	1	4	3	9	8
3	7	9	2	6	8	4	1	5

Expert

9	5	1	2	4	7	3	8	6
2	6	8	3	1	9	5	7	4
7	4	3	8	5	6	9	2	1
3	8	6	5	9	4	7	1	2
1	2	9	6	7	3	4	5	8
5	7	4	1	2	8	6	3	9
8	3	7	4	6	1	2	9	5
6	9	5	7	8	2	1	4	3
4	1	2	9	3	5	8	6	7

Vingt-troisième chapitre

- Et le pauvre prince se mettra dans la crotte.

- Sans doute ; mais au fond il est le maître, qualité qui, en moins de quinze jours, fait disparaître le ridicule. Ainsi, chère duchesse, faisons comme au jeu de tric-trac, allons-nous-en.

- Mais nous ne serons guère riches.

- Au fond, ni vous ni moi n'avons besoin de luxe. Si vous me donnez à Naples une place dans une loge à San Carlo et un cheval, je suis plus que satisfait ; ce ne sera jamais le plus ou moins de luxe qui nous donnera un rang à vous et à moi, c'est le plaisir que les gens d'esprit du pays pourront trouver peut-être à venir prendre une tasse de thé chez vous.

- Mais, reprit la duchesse, que serait-il arrivé, le jour malheureux, si vous vous étiez tenu à l'écart comme j'espère que vous le ferez à l'avenir ?

- Les troupes fraternisaient avec le peuple, il y avait trois jours de massacre et d'incendie (car il faut cent ans à ce pays pour que la république n'y soit pas une absurdité), puis quinze jours de pillage, jusqu'à ce que deux ou trois régiments fournis par l'étranger fussent venus mettre le holà. Ferrante Palla était au milieu du peuple, plein de courage et furibond comme à l'ordinaire ; il avait sans doute une douzaine d'amis qui agissaient de concert avec lui, ce dont Rassi fera une superbe conspiration. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, porteur d'un habit d'un délabrement incroyable, il distribuait l'or à pleines mains.

La duchesse, émerveillée de toutes ces nouvelles, se hâta d'aller remercier la princesse.

Au moment de son entrée dans la chambre, la dame d'atours lui remit la petite clef d'or que l'on porte à la ceinture, et qui est la marque de l'autorité suprême dans la partie du palais qui dépend de la princesse. Clara Paolina se hâta de faire sortir tout le monde ; et, une fois seule avec son amie, persista pendant quelques instants à ne s'expliquer qu'à demi. La duchesse ne comprenait pas trop ce que tout cela voulait dire, et ne répondait qu'avec beaucoup de réserve. Enfin, la princesse fondit en larmes, et, se jetant dans les bras de la duchesse, s'écria : Les temps de mon malheur vont recommencer : mon fils me traitera plus mal que ne l'a fait son père !

- C'est ce que j'empêcherai, répliqua vivement la duchesse. Mais d'abord j'ai besoin, continua-t-elle, que Votre Altesse Sérénissime daigne accepter ici l'hommage de toute ma reconnaissance et de mon profond respect.

- Que voulez-vous dire ? s'écria la princesse remplie d'inquiétude, et craignant une démission.

- C'est que toutes les fois que



Votre Altesse Sérénissime me permettra de tourner à droite le menton tremblant de ce magot qui est sur sa cheminée, elle me permettra aussi d'appeler les choses par leur vrai nom.

- N'est-ce que ça, ma chère duchesse ? s'écria Clara Paolina en se levant, et courant elle-même mettre le magot en bonne position ; parlez donc en toute liberté, madame la grande maîtresse, dit-elle avec un ton de voix charmant.

- Madame, reprit celle-ci, Votre Altesse a parfaitement vu la position ; nous courons, vous et moi, les plus grands dangers ; la sentence contre Fabrice n'est point révoquée ; par conséquent, le jour où l'on voudra se défaire de moi et vous outrager, on le remet en prison. Notre position est aussi mauvaise que jamais. Quant à moi personnellement, j'épouse le comte, et nous allons nous établir à Naples ou à Paris. Le dernier trait d'ingratitude dont le comte est victime en ce moment, l'a entièrement dégoûté des affaires, et, sauf l'intérêt de Votre Altesse Sérénissime, je ne lui conseillerais de rester dans ce gâ-

chis qu'autant que le prince lui donnerait une somme énorme. Je demanderai à Votre Altesse la permission de lui expliquer que le comte, qui avait 130.000 francs en arrivant aux affaires, possède à peine aujourd'hui 20.000 livres de rente. C'était en vain que depuis longtemps je le pressais de songer à sa fortune. Pendant mon absence, il a cherché querelle aux fermiers généraux du prince, qui étaient des fripons ; le comte les a remplacés par d'autres fripons qui lui ont donné 800.000 francs.

- Comment ! s'écria la princesse étonnée ; mon Dieu ! que je suis fâchée de cela !

- Madame, répliqua la duchesse d'un très-grand sang-froid, faut-il retourner le nez du magot à gauche ?

- Mon Dieu, non, s'écria la princesse ; mais je suis fâchée qu'un homme du caractère du comte ait songé à ce genre de gain.

- Sans ce vol, il était méprisé de tous les honnêtes gens.

- Grand Dieu ! est-il possible ?

- Madame, reprit la duchesse, excepté mon ami, le marquis Cres-

cenzi, qui a 3 ou 400.000 livres de rente, tout le monde vole ici ; et comment ne volerait-on pas dans un pays où la reconnaissance des plus grands services ne dure pas tout à fait un mois ? Il n'y a donc de réel et de survivant à la disgrâce que l'argent. Je vais me permettre, madame, des vérités terribles.

- Je vous les permets, moi, dit la princesse avec un profond soupir, et pourtant elles me sont cruellement désagréables.

- Eh bien ! madame, le prince votre fils, parfaitement honnête homme, peut vous rendre bien plus malheureuse que ne fit son père ; le feu prince avait du caractère à peu près comme tout le monde. Notre souverain actuel n'est pas sûr de vouloir la même chose trois jours de suite ; par conséquent, pour qu'on puisse être sûr de lui, il faut vivre continuellement avec lui et ne le laisser parler à personne. Comme cette vérité n'est pas bien difficile à deviner, le nouveau parti ultra, dirigé par ces deux bonnes têtes, Rassi et la marquise Raversi, va chercher à donner une maîtresse au prince. Cette maîtresse aura la permission de faire sa fortune et de distribuer quelques places subalternes ; mais elle devra répondre au parti de la constante volonté du maître.

Moi, pour être bien établie à la cour de Votre Altesse, j'ai besoin que le Rassi soit exilé et consué ; je veux, de plus, que Fabrice soit jugé par les juges les plus honnêtes que l'on pourra trouver : si ces messieurs reconnaissent, comme je l'espère, qu'il est innocent, il sera naturel d'accorder à monsieur l'archevêque que Fabrice soit son coadjuteur avec future succession. Si j'échoue, le comte et moi nous nous retirons ; alors je laisse en partant ce conseil à Votre Altesse Sérénissime : elle ne doit jamais pardonner à Rassi, et jamais non plus sortir des états de son fils. De près, ce bon fils ne lui fera pas de mal sérieux.

- J'ai suivi vos raisonnements avec toute l'attention requise, répondit la princesse en souriant ; faudrait-il donc que je me charge du soin de donner une maîtresse à mon fils ?

- Non pas, madame, mais faites d'abord que votre salon soit le seul où il s'amuse.

La conversation fut infinie dans ce sens, les écailles tombaient des yeux de l'innocente et spirituelle princesse.

Un courrier de la duchesse alla dire à Fabrice qu'il pouvait entrer en ville, mais en se cachant. On l'aperçut à peine ; il passait sa vie déguisé en paysan dans la baraque en bois d'un marchand de marrons, établi vis-à-vis de la porte de la citadelle, sous les arbres de la promenade.

(A suivre)

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIÉS SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 08/DRAO/2025

Le 31/03/2025 à 10 Heures ; il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK Oujda, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, concernant les Prestations d'hébergement des participants au Salon International d'Agriculture de Meknes 2025 relevant de la zone d'action de la Direction Régionale d'Agriculture de l'Oriental-Oujda- en lot unique. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre Cent neuf mille deux cent dirhams (409 200,00 Dh) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois mille dirhams (8000,00 DHS)

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et constituer leurs cautionnements provisoires par voie dématérialisée. www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation. (14)

N° 1527/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE MOULAY YACOUB
COMMUNE AIN CHEF
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIÉS N° :04/CAC/2025

Le Lundi 14 Avril 2025 à 09H00, il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la Commune AIN CHEF, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix N° :04/CAC/2025 concernant les TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ENTREE PRINCIPALE DU CENTRE COMMERCIAL AIN CHEF-COMMUNE AIN CHEF-PROVINCE DE MOULAY YACOUB.

Le dossier d'appel doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent quatre mille cinq cent quatre vingt huit dirhams (204588,00Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quatre mille (4000,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget N°1692-23du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

En application de l'article 148 décret n° n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites, moyennes entreprises, de la coopération, de l'union des coopératives et de l'auto-entrepreneur. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par et à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1528/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE DAR BOUAZZA
Avis d'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 04/2025 (Séance publique)

Le Jeudi 10 Avril 2025 à 11 heures, il sera procédé, aux bureaux de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 04/2025 du 10 Avril 2025 pour l'achat de fournitures pour l'entretien courant d'ouvrages d'électricité publique dans le territoire de la Commune Dar Bouazza -Province de Nouaceur.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 1.580.820,00 DHS TTC (UN MILLION CINQ CENT QUATRE VINGT MILLE HUIT CENT VINGT DIRHAMS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 DHS (VINGT CINQ MILLE DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans dans le bureau de service des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 1529/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech -Safi
Province Rhamna
Groupement des collectivités Territoriales Rhamna

Avis modificatif d'appel d'offres ouvert national n° 01/2025/GCTR

Le Président du Conseil du Groupement des Collectivités Territoriales Rhamna porte à la connaissance du publics et concurrents que l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 01/2025 /GCTR du 09/04/2025 à 11h30, relatif à :

ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE URBAIN HAY OUARDA, NIVEAU 1, A BENGUERIR - PROVINCE REHAMNA

Publier dans les journaux :

- **AL Itihad Presse** : En date du 08/09/Mars2025 sous le numéro 13.984
- **Liberation** : En date du 08/09/Mars2025 sous le numéro 10.456

Est modifier comme suit :

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation au lieu du N° 05 du même règlement de Consultation.
- Il devrait Fonderie une copie des Certificats d'agrément doit être présentée, qui sont les suivantes : D14, D15, D16, comme indiqué dans le règlement de consultation.

N° 1525/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Tarradent
Commune MACHRAA ELAÏN
Direction Service
Bureau Budget, Comptabilité et Marche

Programme prévisionnel triennal 2025-2027

Maître d'ouvrage: Président de la Commune MACHRAA ELAÏN
Année budgétaire: 2025
Le programme prévisionnel des marchés que le Président du conseil de la CT Machras elain, Province de Tarradent envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après:

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	TRAVAUX DE CREUSEMENT D'UN PUIS	COMMUNE MACHRAA EL AÏN	225 275,00	Appel d'offres ouvert national	2ème Trimestre 2025	
2	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE 200 FORAS DANS LA COMMUNE DE MACHRAA ELAÏN	DOUARS DE LA COMMUNE	738 684,00	Appel d'offres ouvert national	2ème Trimestre 2025	
3	BATIMENTS : AMENAGEMENT ET MAINTENANCE DE SIEGE COMMUNAL	COMMUNE MACHRAA EL AÏN	163 996,48	Appel d'offres ouvert national	2ème Trimestre 2025	
4	CONSTRUCTION CHEMINS VICINAUX ET PISTES : Construction des chemins routiers au douars de la commune .	DOUARS DE LA COMMUNE	901 810,04	Appel d'offres ouvert national	2ème Trimestre 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	/	/

Année budgétaire 2027		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	/	/

c) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	ACQUISITION D'UN FOURCORN MORTUAIRE	300 000,00	COMMUNE MACHRAA EL AÏN	Appel d'offres ouvert national	2ème Trimestre 2025	
	ACQUISITION D'UNE AMBULANCE ECQ/PSI	508 000,00	COMMUNE MACHRAA EL AÏN	Appel d'offres ouvert national	2ème Trimestre 2025	
	Acquisitions Matériel et mobilier de bureau	50 000,00	COMMUNE MACHRAA EL AÏN	Appel d'offres ouvert national	2ème Trimestre 2025	
	Matériel technique : acquisition de matériel de collecte de déchets.	70 000,00	COMMUNE MACHRAA EL AÏN	Appel d'offres ouvert national	2ème Trimestre 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	/	/

Année budgétaire 2027		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	/	/

h) Prestations de services

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observation
1	Etude Technique	31 800	DOUARS DE LA COMMUNE	Bande Commune	2ème Trimestre 2025	

e-Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	/	/

Année budgétaire 2027		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	/	/

N° 1526/PA

-LARGO COMMERCES SARL -
 RC de Meknès n° 59681
 Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 03/02/2025, il a été décidé ce qui suit :

- L'Assemblée générale décide à compter de ce jour la dissolution anticipée de la société et la met en liquidation amiable sous le régime conventionnel, et désigne Monsieur HAJIB LARGO liquidateur de la société dissoute sans limitation de durée et pour tout le temps de la liquidation.

- L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de fixer le siège de la liquidation au Apt 11, Etage 4 Résidence Oum Rabie N° 112 Lotissement Sahara 1 Avenue Mohamed VI Meknès.
 Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Meknès, le 11/03/2025 sous le n°632/2025.

N° 1533/PA

MAMELI SARL
 Société à responsabilité limitée Au capital de 100.000,00 Dirhams
 Siège social: 18 BD GHANDI CASABLANCA R.C. : 621713
AVIS DE MODIFICATION
 Suivant l'Assemblée générale extraordinaire en date du 31/12/2024 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit
 Les associés ont décidé de liquider la société.
 Le liquidateur MR OMAR ABOUSALHAM a fait un exposé sur la situation comptable et financière de la société et explique la manière dont les comptes de l'actif et du passif ont été soldés par un SOLDE NUL.
 L'assemblée après discus-

sion a approuvé la liquidation et donne quitus plein au liquidateur.
 Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 14/03/2025 sous le numéro 963322

N° 1534/PA
CONSTITUTION
 I/- Aux termes d'un acte SSP du 03/02/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique :

Dénomination : -INDAOZ ART - SARLAU.
 Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :

ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.
 Siège Social : CASABLANCA, N 85 RUE NAKHLA ANGLE RUE PRINCE MOULAY ABDELLAH 1ER ETAGE APPT 1 HAY EL HOURIA.
 Capital Social : 100.000,00 DHS (Cent Mille dirhams).
 Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :
 Mr. MOHAMED WAALOU : 100.000,00 DHS
 Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce.
 Gérance : Mr MOHAMED WAALOU désigné comme gérant unique pour une durée illimitée.
 II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 666081.

N° 1535/PA
 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Economie et des Finances
 Direction des Domaines de l'Etat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX
 N° 3/DDE/DSI/2025
 Réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs
 Le 08 Avril 2025 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 3/DDE/DSI/2025 du 08 Avril 2025 pour la maintenance (pièces de rechange et main d'œuvre) des équipements informatiques installés au niveau du service central et des services extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent trente-cinq mille cent vingt-deux (135120,00) DHS TTC).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille (2 000,00) Dirhams.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail

marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
 En application de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1502-23 du 13 juin 2023 portant application des dispositions de l'article 148 du décret n°2-22-431 précité, le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1536/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'intérieur
 Wilaya Région Guelmim Oued-Noun
 Province de Sidi Ifni
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
 N° 05/2025/INDH
 Le 09 Avril 2025 à 12 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : Réalisation d'une étude technique d'aménagement de l'annexe de la plateforme des jeunes à la ville de Lakhssas, province de Sidi Ifni.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 99.600,00 DHS (Quatre Vingt Dix Neuf Mille Six Cent Dirhams, 00 centimes.)
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.500,00 dhs (Mille Cinq Cent Dirhams).
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

N° 1537/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'OUARZAZATE
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION DU BUDGET ET MARCHES
 SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N°07/INDH/2025

Le 09 Avril 2025 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE D'ACCES A DAR TALIB ET COLLEGE AU DOUAR AMEZRI COMMUNE IMINOULAOUNE PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.
 L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 263 979,28 DHS (Deux Millions deux cent soixante-trois mille neuf cent soixante-deux Dirhams Et Vingt-Huit Centimes) TTC.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quarante Cinq Mille Dirhams (45.000,00 DHS).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 Le dossier technique doit comprendre :
 Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivante :

Classe Minimale	Secteur	Qualification exigée
4	B : Travaux routier et voirie urbaine	B1 : Travaux de terrassements routiers courants B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B5 : Assises non traitées et enduits superficiels

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 1532/PA

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
 DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'annulation
 Relatif à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix
 N°: 254/INV/2025 du 27/03/2025 à 11h

Le Directeur Provincial de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports, Académie Régionale d'Éducation et de Formation Casablanca - Settat, d'El Jadida porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°: 254/INV/2025 du 27/03/2025 ayant pour objet : LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE (2) DEUX LYCEES QUALIFIANTS : LYCEE QUALIFIANT AL QODS A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA ET LYCEE QUALIFIANT MOUSSA IBN NOSSAIRA LA COMMUNE TERRITORIALE METTOUH, PROVINCE D'EL JADIDA, est ANNULÉ.

N° 1530/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE DES ROUTES **CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER**
DIETL DE RABAT-SALE-KENITRA **SETL DE SIDI SLIMANE**

OBJET : Achèvement du contrôle extérieur topographique relatif à l'achèvement des travaux de dédoublement de la RN4 du PK 18+800 au PK 34+608 (LOT1) sur 15,808 Km dans la province de Sidi Slimane

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°55/02/2025/CFR
OUVERTURE DES PLS LE 10/04/2025

Le 09/04/2025 à 12 heures, il sera procédé, dans les Bureaux de la Caisse pour le Financement Routier sis à N° 12, Avenue Mehdi Ben Barka, Rue Mekki Rissani, Souissi, à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national pour :

Achèvement du contrôle extérieur topographique relatif à l'achèvement des travaux de dédoublement de la RN4 du PK 18+800 au PK 34+608 (LOT1) sur 15,808 Km dans la province de Sidi Slimane

Le maître d'ouvrage est la Caisse pour le Financement Routier représenté par son Directeur. Le maître d'ouvrage délégué est le Ministère de l'Équipement et de l'Eau, représenté par la Direction Générale des Routes et la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rabat-Sali-Ekitra représentées par leurs Directeurs et par le Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane représenté par son Chef.

La gestion du marché et le suivi des prestations sont confiés au Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane représenté par son Chef.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les jours ouvrables à l'adresse suivante : Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, service gestion et programmes, à Avenue Al Amn Sidi Slimane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de 12.000,00 dhs « Douze Mille Dirhams » Il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier et doit être dématérialisé.

L'estimation du coût des prestations établie par le Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane est fixée à la somme de 345.000,00 DHS TTC (Trois cent quarante-cinq mille Dirhams TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 5, 6 et 11 du règlement de consultation.

Dépôt Le dépôt des plis ne peut être qu'électroniquement sur le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma en application à l'arrêté de madame la Ministre de l'Economie et des Finances n°1692-23 du 23/06/2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

N° 1531/PA

STE- BRUDER CAR- S.A.R.L.A.U SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL SOCIAL DE 500.000,00 DHS N° 08, LOT BEN YOUSSEF 02, SIDI MOUSSA BEN ALI MOHAMMEDIA -Au terme des procès-verbaux de L'AGE de la société * B R U D E R CAR*S.A.R.L.A.U. Enregistré Le 30/01/2025, les associés ont décidé ce qui suit :
* Le transfert du siège social de la société * BRUDER CAR * S.A.R.L. du :

N° 08, LOT BEN YOUSSEF 02, SIDI MOUSSA BEN ALI MOHAMMEDIA à l'adresse suivante : LOTISSEMENT ERRACHIDIA 3, BLOC B, IMMEUBLE 01, N° 11 MOHAMMEDIA
* La modification de l'article 4 des statuts
* La Mise à Jour des Statuts (suite aux différentes Modifications)
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de 1er Instance de Mohammedia Le 12 / 03 / 2025 Sous N°615dont R.C N° 24.833. POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE N° 1541/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
Avis d'appel d'offres ouvert/international sur offres de prix
N°15/2025

Le 29 Avril 2025 à 10h30, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à

L'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert/international sur offres de prix, n°15/2025 ayant pour objet : LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DU CONTENU DE LA COMMUNICATION AU PROFIT DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, ET DE LA COMMUNICATION-DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE- LOT UNIQUE- Le dossier d'appel d'offres sur offres des prix doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.760.000,00 DHS TTC (Deux Million Sept Cent soixante Mille Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 dhs (Quarante mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1542/PA
Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
Avis d'appel d'offres

ouvert national Simplifié sur offres des prix N° 17/ 2025
Le 28 Mars 2025 à 11h , Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert/national simplifié sur offres de prix, ayant pour objet : L'ORGANISATION DES CONFERENCES DE PRESSE AU PROFIT DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, ET DE LA COMMUNICATION-DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE- EN LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres sur offres des prix doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 480 000,00 DHS TTC (Quatre cent quatre-vingt mille Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 000,00 DHS (Neuf mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 1543/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 01/FDR/2025

Le 10/ 04 / 2025 à 10 H, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat général, sis au siège de la province de KHOURIBGA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 01/FDR/2025 du 10 / 04 / 2025 pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES SUIVANTES :
* PISTE RELIANT RP 3513 ET DOUAR LAGFAF LAHRAR A LA COMMUNE LAGFAF
* LA PISTE RELIANT RP 3514 ET LOCALITE EZ-ZAKANIATE A LA COMMUNE MFASSISS -PROVINCE DE KHOURIBGA-

Le dossier de d'Appel D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à treize million quatre cent trente-neuf mille trois cent quarante Dirhams TTC (13 439 340,00 DH TTC).

-Le cautionnement provisoire est fixé à Deux cent soixante Mille Dirhams (260 000,00 DH)

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes

aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1 444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les candidats doivent :
Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation
N° 1544/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Marrakech - Safi
Centre de Qualification Agricole OULED BOUGRINE
AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE
N° 03/CQA08/2025
Pour Consultation Architecturale

Le Mardi 15 Avril 2025 à 10 heures du matin, il sera procédé, dans les bureaux du Centre de Qualification Agricole OULED BOUGRINE à l'ouverture des plis des architectes relatifs à l'étude architecturale et suivi des travaux d'aménagement et d'en-

tretien du Centre de Qualification Agricole OULED BOUGRINE.

Le dossier de consultation peut être retiré du bureau des marchés du Centre de Qualification Agricole OULED BOUGRINE ou téléchargé du site www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 1.500.000,00 dhs (Un million cinq cent mille dirhams 00 cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n°2-22-431 du (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du Centre de Qualification Agricole OULED BOUGRINE ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics.

Le Mercredi 09/04/2025 à 10h, une visite des lieux sera organisée au Centre de Qualification Agricole OULED BOUGRINE et aux lieux objet du projet de la présente consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 1545/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE OULED AZZOUZ
DIRECTION DES SERVICES
N°: 13/2025 D.S.C.S.U.P.A.E.

Avis de dépôt

Le président de la commune OULED AZZOUZ, annonce aux publics qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans un délai de 15 jours à partir de la date de publication, Relative à une demande de construction d'une Ecole Privé (Prés-Scolaire, Primaire, Collège et Lycée) sis à LOTISSEMENT LA ROSE DE L'OCEAN 83-39-40, COMMUNE OULED AZZOUZ, sous le numéro de titre foncier suivant 210107/63-210108/63. Présenté par Mme. NADIA QADRI ET Mr MOHAMED REDA SLIMANE.

A cet effet un registre est mis à la disposition du public au service d'urbanisme auprès de cette commune pour consigner toutes observations ou réclamations à ce sujet.

N° 1539/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech - SAFI
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°16/INV/2025

Suite au paragraphe 1, l'alinéa 1-a) de l'article N°48 du décret N°2-22.431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Le directeur provincial de Marrakech informe que L'AON/16/INV/2025, relatifs Travaux d'aménagement et de réhabilitation des écoles primaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en trois lots séparés :
- Lot N°1 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ALMACHOUAR (Municipalité ALMACHOUAR KASBA) à Marrakech.
- Lot N°2 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire NIZAR KABBANI (Arrondissement MEDINA) à Marrakech.
- Lot N°3 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire AL IGHLASSE (C.T SAADA) à Marrakech.

Appel d'offres publiée aux journaux suivants :

- RISSALAT AL OUMMA sous N° :12969 du : 15/02/2025- Page :10
- LIBERATION sous N° :10443 du : 21/02/2025- Page :21

A été annulé

N° 1538/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE
DE L'ÉDUCATION ET DE
LA FORMATION
RÉGION RABAT SALE
KENTRA
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE SIDI SLIMANE
Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
07/DPSS/2025

Le mercredi 09 Avril 2025 à dix heures 00 minutes (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 07/DPSS/2025 pour ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT DU LYCEE AL KHANSSAE A LA COMMUNE AZGHAR A LA PROVINCE SIDI SLIMANE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme desoixante-dix mille dirhams TTC (70 000,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 1546/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
08/DPSS/2025

Le mercredi 09 Avril 2025 à dix heures 30 minutes (10h30min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 08/DPSS/2025 pour ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES 10 SALLES DE CLASSE DE PRÉSCOLAIRE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme desoixante mille dirhams (60 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 1547/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
09/DPSS/2025

Le mercredi 09 Avril 2025 à onze heures 00 minutes (11h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 09/DPSS/2025 pour ETUDES GÉOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTRÔLE DE LA QUALITÉ D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT DU LYCEE AL KHANSSAE A LA COMMUNE AZGHAR - PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme desoixante mille dirhams TTC (60 000,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme desoixante mille dirhams TTC (60 000,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 1548/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
10/DPSS/2025

Le mercredi 09 Avril 2025 à onze heures 30 minutes (11h30min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 10/DPSS/2025 pour ETUDES GÉOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTRÔLE DE LA QUALITÉ D'EXECUTION DES MATERIAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX

D'EXTENSION DES 10 SALLES DE CLASSE DE PRÉSCOLAIRE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme desoixante mille dirhams TTC (50 000,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme desoixante mille dirhams TTC (50 000,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme desoixante mille dirhams TTC (50 000,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme desoixante mille dirhams TTC (50 000,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 et 06 du règlement de consultation.

N° 1549/PA

dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 1550/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
Avis d'appel d'offres
ouvert national n°
12/DPSS/2025

Le mercredi 09 Avril 2025 à douze heures 30 minutes (12h30min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 12/DPSS/2025 pour CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES 10 SALLES DE CLASSE DE PRÉSCOLAIRE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme desoixante mille dirhams TTC (60 000,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme desoixante mille dirhams TTC (60 000,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 et 06 du règlement de consultation.

N° 1552/PA

Le mercredi 09 Avril 2025 à douze heures 30 minutes (12h30min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 12/DPSS/2025 pour CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DES 10 SALLES DE CLASSE DE PRÉSCOLAIRE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme desoixante mille dirhams TTC (60 000,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme desoixante mille dirhams TTC (60 000,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme desoixante mille dirhams TTC (60 000,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 et 06 du règlement de consultation.

Il est exigé de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément D14, D15, D16. Dans le dossier technique

N° 1552/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'éducation nationale et du préscolaire et du sport
Académie régionale d'éducation et de formation
Région Sous-Massa
Direction provinciale de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° :
01/2025-ET/06 Du 1494/2025 A 10000

Le 14 Avril 2025 à 10:00 heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lambaya BP 04 Taroudant à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix n° : 01/2025-ET/06 pour :

Lot N°	L'Objet de Chaque Lot	Estimation des coûts des prestations Lot	Le cautionnement préalable en Dhs
1	LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (05) 05 TERRAINS DE SPORT DE PROMIÈRE DANS LES COMMUNES SUIVANTES : MAJORA AL AIN, SIDI AHMED OMER, KISSAO, AL KHNAFF, LAMMOL, AIN HEMLEUWENT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUS MASSA A TAROUJANT.	240 000,00 Dhs Deux cent Quarante mille dirhams	500,00 Dhs Cinq Mille dirhams
2	LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (05) 05 TERRAINS DE SPORT DE PROMIÈRE DANS LES COMMUNES SUIVANTES : ENHOURRI, TISSOUJOUR, ASSARI, ASSASSI, SIDI HESAIRI, AZGAR, RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUS MASSA A TAROUJANT.	240 000,00 Dhs Deux cent Quarante mille dirhams	500,00 Dhs Cinq Mille dirhams
3	LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (05) 05 TERRAINS DE SPORT DE PROMIÈRE DANS LES COMMUNES SUIVANTES : TISSOUJOUR, KISSAO, SIDI TRINOUZI, ASSAROUNI, TADINATE, HOUZOUZA, RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUS MASSA A TAROUJANT.	240 000,00 Dhs Deux cent Quarante mille dirhams	500,00 Dhs Cinq Mille dirhams
4	LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (05) 05 TERRAINS DE SPORT DE PROMIÈRE DANS LES COMMUNES SUIVANTES : ENHOURRI, KISSAO, SIDI BOUALI, AIT ABDELJALIL, AZGHAR MIL, TISSOUJOUR, RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUS MASSA A TAROUJANT.	240 000,00 Dhs Deux cent Quarante mille dirhams	500,00 Dhs Cinq Mille dirhams
5	LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (05) 05 TERRAINS DE SPORT DE PROMIÈRE DANS LES COMMUNES SUIVANTES : TISSOUJOUR, MAJOURA, ENHOURRI, TISSOUJOUR, TASSA, HAZOUZA, RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUS MASSA A TAROUJANT.	240 000,00 Dhs Deux cent Quarante mille dirhams	500,00 Dhs Cinq Mille dirhams
6	LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (05) 05 TERRAINS DE SPORT DE PROMIÈRE DANS LES COMMUNES SUIVANTES : AIT DOUJOUAN, AL ENO, TERASSI, TADINATE, SIDI OUAZZI, DOUNANE, RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUS MASSA A TAROUJANT.	240 000,00 Dhs Deux cent Quarante mille dirhams	500,00 Dhs Cinq Mille dirhams
7	LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (05) 05 TERRAINS DE SPORT DE PROMIÈRE DANS LES COMMUNES SUIVANTES : OULEY HESSA, AL HERRAJ, TISSOUJOUR, SIDI DOUJOUAN, SIDI ABDELJALIL, SIDI, TISSOUJOUR, SIDI ABDELJALIL, RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUS MASSA A TAROUJANT.	240 000,00 Dhs Deux cent Quarante mille dirhams	500,00 Dhs Cinq Mille dirhams
8	LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (05) 05 TERRAINS DE SPORT DE PROMIÈRE DANS LES COMMUNES SUIVANTES : OULEY HESSA, AL HERRAJ, TISSOUJOUR, SIDI DOUJOUAN, SIDI ABDELJALIL, SIDI, TISSOUJOUR, SIDI ABDELJALIL, RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUS MASSA A TAROUJANT.	240 000,00 Dhs Deux cent Quarante mille dirhams	500,00 Dhs Cinq Mille dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 3-22-431 du 14 décembre 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et au chapitre IV de l'annexe du Ministère délégué auprès de la Mission de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1492-23 du 4 Dhs/j 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 et 06 du règlement de consultation.

Il est exigé de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément D14, D15, D16. Dans le dossier technique

N° 1552/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'éducation nationale et du préscolaire et du sport
Académie régionale d'éducation et de formation
Région Guelmim Oued Noun
Direction provinciale de Tan-Tan

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert suivant :

- SUR OFFRES DE PRIX -				
N° ANN	OBJET	CAUTIONNEMENT PRÉALABLE EN DHS	ESTIMATION TTC EN DHS	DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES OFFRES
05/40/EXP/2025	PRESTATIONS DE RESTAURATION POUR LES SESSIONS DE FORMATION CONTINUE DE L'ANNEE 2025 ORGANISÉES PAR LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN RELIEVANT AREF GON	20 000,00 Dhs Mille Dirhams et 00 Cts	327 500,00 DHS Cinq Cent Treize-Trois Mille Cinq Cents Dirhams, 00 Centimes	03/04/2025 à 10 H 00 min

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du service des achats et des marchés au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers plus par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 1553/PA

NIZA IMMO-SARL
Aux termes d'un acte SSP en date du 03/03/2025, il a été constitué une SARL :
1. Dénomination : NIZA IMMO-SARL
2. Capital : 100 000,00 Dh
3. Gérance : M.MOHAMED AMINE LAHBABI, CIN A730270
4. Siège : 10, Rue liberté, 3ème étage, Apt. N°5, Casa
5. Objet Promoteur immobilier, Entrepreneur de travaux divers ou construction
6. Durée : 99 Années.
Le dépôt légal et le RC ont été effectués au Greffe du TC de Casa par le OMPICen date du 06/03/2025. Sous le numéro 961890, et inscrit au registre de commerçants le numéro 666395
N° 1554/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER SUPMEPT "S.A.R.L.AU"
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 05/03/2025, il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L.AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: SUPMEPT "S.A.R.L.AU"
OBJET : REPARATIONS INDUSTRIELLES, NEGOCIANT .
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI IER ETG APPT N°3 QH Casablanca.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 100 parts de 1000 DHS chacune.
- Mr MOURAD BENCHADLI ... 1000,00 Parts Soit un total de 1000,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr MOURAD BENCHADLI
ANNEE SOCIALE: Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 14/03/2025 RC N° 668013.
Four extrait et mention
N° 1555/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA DELEGATION DE LA PROMOTION NATIONALE
OBJET : AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS INTERNATIONAL N° 01/2025/DPN
Le 07/05/2025 à 10h00, il sera procédé à la salle de réunion n° 02siège province Chtouka Ait Baha, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix ayant pour objet : ACQUISITION DES ENGINES - PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA.
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la délégation provinciale de la Promotion Nationale de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics:www.marchespublics.gov.ma.
Cautionnement provisoire est fixé à la somme de 100.000,00 dh(s/Cent mille dirhams)
Estimation du coût des prestations est fixé à la

somme de 5.000.000,00dh(s/Cinq millions dirhams TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret du décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics
Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma et ceci conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-05 du Règlement de consultation.
N° 1556/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 05/2025
Le 16/04/2025 à 11h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d' El Kelaa des Sraghna sis à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d' El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°05/2025 du 16/04/2025 pour : Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art au pk 44+800 de la RR210 Province d'El Kelaa Des Sraghna
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions Deux cent quarante-trois mille sept cent seize et quatre-vingt centimes (2 243 716,80 DHS TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente-trois mille huit cent dirhams (33 800,00 DHS)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 1557/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 06/2025
Le 15/04/2025 à 11h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d' El Kelaa des Sraghna sis à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d' El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°06/2025 du 15/04/2025 pour : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art au pk 44+800 de la RR210 -Province d'El Kelaa Des Sraghna.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-seize mille neuf cent cinquante-six dirhams (76 956,00 DHS TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille cinq cent dirhams

(1500,00 DHS)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma .
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 1558/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA JUSTICE
DIRECTION PROVINCIALE DE LA JUSTICE
BENI MELLAL

Avis rectificatif n° 1
Appel d'offres ouvert simplifié N° 09/2025/DPBM

Le directeur provincial de la justice à Beni Mellal informe les concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 09/2025/DPBM ayant pour objet : **L'acquisition et la mise en service du système de sonorisation pour le compte des tribunaux de la circonscription judiciaire de la Cour d'Appel de Beni Mellal en lot unique.**

Que les modifications suivantes ont été introduites dans le dossier d'appel d'offres :

Pour ce qui concerne:

- Les avis
- ✓ Dans l'avis en arabe changement dans le premier paragraphe du n° de l'appel d'offres : 09/2025/DPBM au lieu de 04/2025/DPBM.
- La date prévue pour l'ouverture des plis n'est pas modifiée.

N° 1559/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Sidi Kacem
Collectivité territoriale Province de Sidi Kacem

Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage : Président du conseil de la Province de Sidi Kacem
Année budgétaire 2025 :

Le programme prévisionnel des marchés que le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

a) Prestation de travaux

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Travaux de mise à niveau urbaine des communes de Sidi Kacem et Mechraa Belkaci	Communes de Sidi Kacem et Mechraa Belkaci	4 541 000 00	Appel d'offres ouvert national	Avril 2025	
2	Travaux d'aménagement des pistes	Communes Noudra, Saïuf et Bri Oual	6 000 000,00 dh	Appel d'offres ouvert national	Mai 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Réalisation des pistes	Communes rurales

Année budgétaire 2027		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Réalisation des pistes	Communes rurales

b) Prestation de fournitures

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Achat de vaccin et de sérum antirabique au profit des collectivités territoriales relevant de la Province de Sidi Kacem	170 200,00 dh	BCR	Marché négocié	Avril 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de vaccin et de sérum antirabique au profit des collectivités territoriales relevant de la Province de Sidi Kacem	BCR

Année budgétaire 2027		
N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Achat de vaccin et de sérum antirabique au profit des collectivités territoriales relevant de la Province de Sidi Kacem	BCR

c) Prestation de services

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observation
-	-	-	-	-	-	-

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026		
N°	Objet	Lieu d'exécution
-	-	-

Année budgétaire 2027		
N°	Objet	Lieu d'exécution
-	-	-

N° 1560/PA

AUTOSTAR CAR RENTAL - SARL AU - AU CAPITAL DE 1 800 000,00 dhs
 SIEGE SOCIAL: N°74 OPERATION ANBAR 2 MASSIRA 2 Marrakech
 Transfert du siège :
 1- Suivant procès verbal de l'Assemblée général extraordinaire en date 05/08/2024, enregistré à Marrakech le 06/08/2024, l'associé unique approuve et accepte le transfert du siège social de ladite société

initialement établie à Massira 2 Anbar 2 N° 74 Marrakech, au nouveau local situé à : Angle rue Med El Bequal N° 58 et rue Ibn Aicha N° 21 Imm. Manar Al Bahja RDC Magasin N° 37 Guéliz Marrakech
 2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 17/03/2025 sous le N° 174621, registre de commerce N° 43547.
N° 1563/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE LARACHE

AVIS DE REPORT
 Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Larache porte à la connaissance des candidats que l'appel d'offres n°02/DPETL/Lar 2025 : Travaux de dédoublement de la RR417 sur 4 Km au niveau de l'entrée Nord de la ville de Larache (Province de Larache) Est reporté au 03/04/2025 à 11h. Le reste demeure sans changement
N° 1564/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et du Sport
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région Marrakech - SAFI
 Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'ANNULATION DES APPELS D'OFFRES

Suivre au paragraphe 2, l'alinéa 2-4) de l'article N°48 du décret N°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics. Le Directeur provincial de Marrakech informe que Les Appels d'offres suivants sont annulés:

N°02	OBJET D'APP	JOURNAUX DE PUBLICATION
210N/0204	Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech : • Lot N° 01 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation l'école primaire SOUKAYNA (Arrondissement Sidi Youssef des Aïya Marrakech).	• RESSALAT AL OUMMA sous N° 12725 du 29/06/2024 Page 09 • LIBERATION sous N° 1020 du 29/06/2024 Page 16
410N/0204	Travaux d'aménagement et de réhabilitation des écoles primaires relevant de la direction provinciale de Marrakech : • Lot N°2: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire GUESSAFA (Arrondissement GUELIZ) Marrakech.	• RESSALAT AL OUMMA sous N° 12861 du 28/29/0204 Page 04 • LIBERATION sous N° 1020 du 28/29/0204 Page 20
640N/0204	Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech : • Lot N°3 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ISSE (Arrondissement GUELIZ) Marrakech.	• RESSALAT AL OUMMA sous N° 12861 du 13/10/2024 Page 04 • LIBERATION sous N° 1020 du 12/10/2024 Page 15
640N/0204	Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech : • Lot N°4: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire ANAS BEN MALEK (Arrondissement MEDINA) Marrakech.	• RESSALAT AL OUMMA sous N° 12861 du 13/10/2024 Page 04 • LIBERATION sous N° 1020 du 12/10/2024 Page 15
670N/0204	Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech : • Lot N°3 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire BEN ZAYDOON 1 (Arrondissement MEDINA) Marrakech.	• RESSALAT AL OUMMA sous N° 12861 du 19/10/2024 Page 04 • LIBERATION sous N° 1024 du 19/10/2024 Page 15
680N/0204	Travaux d'aménagement et de réhabilitation des écoles primaires relevant de la direction provinciale de Marrakech : • Lot N°4 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire SNAARA (Arrondissement MEDINA) Marrakech.	• RESSALAT AL OUMMA sous N° 12875 du 12/10/2024 Page 09 • LIBERATION sous N° 1024 du 12/10/2024 Page 26

N° 1562/PA

الوكالة الوطنية لتسوية المنازعات
 National Agency for Conciliation and Arbitration

AVIS RECTIFICATIF

Concernant l'A.O.O.S N° 03/2025, publié au journal Libération N° 10461 du 14/03/2025

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert simplifié N°03/2025 sur offres des prix relatif aux :

N°	Objets	Estimations	Bénéficiaires	Cautions prévisibles
01	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR UN ATELIER DE REPARATION DE TELEPHONES MOBILES ET DE PERSONNALISATION DE COQUES.	118 740,00 MAD-TTC.	société PERSONALIZE YOUR PHONE SARL AU.	2.000,00 MAD
02	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR UNE IMPRIMERIE.	113 640,00 MAD-TTC.	société IMPRESSION NOUOM SARL AU.	2.000,00 MAD
03	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR LA GESTION EVENEMENTIELLE DIGITALE MODERNE.	93 336,00 MAD-TTC.	société YDHOVA SARL AU.	1.500,00 MAD
04	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR L'INSTALLATION DE CLIMATISATION, L'ISOLATION THERMIQUE ET LES SERVICES ENERGETIQUES.	83 799,60 MAD-TTC.	société CYZA ENERGIE SARL AU.	1.500,00 MAD
05	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR UN ATELIER DE DECORATION EN PLATRE.	110 400,00 MAD-TTC.	société SREUK CONSTRUCTION SARL AU.	1.500,00 MAD
06	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR UN SALON DE COIFFURE ET DE BEAUTE.	125 344,80 MAD-TTC.	société SALON BATAY SARL AU.	1.500,00 MAD

Est corrigé comme suit :

N°	Objets	Estimations	Bénéficiaires	Cautions prévisibles
01	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR UN ATELIER DE REPARATION DE TELEPHONES MOBILES ET DE PERSONNALISATION DE COQUES.	118 740,00 MAD-TTC.	société PERSONALIZE YOUR PHONE SARL AU.	2.000,00 MAD
02	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR UNE IMPRIMERIE.	113 640,00 MAD-TTC.	société IMPRESSION NOUOM SARL AU.	2.000,00 MAD
03	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR L'INSTALLATION DE CLIMATISATION, L'ISOLATION THERMIQUE ET LES SERVICES ENERGETIQUES.	83 799,60 MAD-TTC.	société CYZA ENERGIE SARL AU.	1.500,00 MAD
04	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR UN ATELIER DE DECORATION EN PLATRE.	110 400,00 MAD-TTC.	société SREUK CONSTRUCTION SARL AU.	1.500,00 MAD
05	FOURNITURE D'EQUIPEMENTS POUR UN SALON DE COIFFURE ET DE BEAUTE.	125 344,80 MAD-TTC.	société SALON BATAY SARL AU.	1.500,00 MAD

Le reste sans changement

N° 1561/PA

Sur vos petits écrans

07H00 : Hymne national+ Coran
 07H10 : Documentaire amazigh
 07H40 : Documentaire amazigh
 08:10 : Amouddou
 09H05 : Alf Mrahba
 10H00 : sortek Bin ainya
 10H45 : Oussrati
 11H45 : Chib w chbab
 12H15 : Attissaa f ikhater
 12H50 : Stand up
 13H00 : Journal Télévisé
 14H25 : Aam w Nhar
 15H00 : Journal Télévisé
 15H20 : Journal Télévisé
 15H40 : Nour wa bassair
 15H55 : Amdah Nabaouiya
 16H20 : Addourrous Alhassania
 16H50 : Haya Ala Al Falah
 17H30 : Sada Al lbdaa

18H30 : Journal Télévisé
 18H50 : Chib w chbab
 19H25 : Zaki El Kheffa
 19H35 : Souhlfifa
 19H40 : Stand up
 19H55 : Attissaa f ikhater
 20H30 : Journal Télévisé
 21H30 : Dakirat Al Houb
 23H10 : Cinéma Al Aoula
 23H40 : Journal Télévisé
 00H00 : Aam w Nhar
 00H35 : Chib w chbab
 01H05 : 45 Dakika
 02H10 : sortek Bin ainya
 03H00 : Documentaire amazigh
 03H30 : Documentaire amazigh
 04H05 : Amouddou
 05H05 : Alf Mrahba
 06H00 : Oussrati

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec marwahib tajwid
 06:00:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL
 06:45:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 08:00:00 : HAYAT KHASSA
 08:30:00 : FEUILLETON : AL IRT
 09:25:00 : FEUILLETON : ANNASS LEM-LAH
 10:15:00 : MAGAZINE : NSAWLOU TBIB
 10:20:00 : TELEFILM : HAYAT BARIA
 11:50:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 12:10:00 : MAGAZINE : SARAHYAT 2M
 13:05:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 13:50:00 : MAGAZINE : AL ISLAM 3AMAL WA SOULOUK
 14:00:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:10:00 : FEUILLETON : SAITI
 15:05:00 : MAGAZINE : POP UP
 15:15:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL
 16:05:00 : MAGAZINE : NSAWLOU TBIB
 16:10:00 : MAGAZINE : CAPSULE AH-SANE PATISSIER CELEBRITY
 16:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 16:25:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 16:30:00 : NEWS : AL AKHBAR

17:00:00 : MAGAZINE : CHEF F DARO
 17:15:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI
 18:40:00 : RELIGIEUX : APPEL A LA PRIERE -ADAN AL MAGHRIB-
 18:50:00 : SERIE : MABROUK 3LINA
 19:35:00 : FEUILLETON : ADDAM AL MACHROUK
 20:20:00 : CHARQI OU LGHARBI
 21:00:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 21:05:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 21:40:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER CELEBRITY
 22:45:00 : NEWS : AL MASSAIYA
 23:05:00 : NEWS : ECO NEWS
 23:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 23:20:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL
 00:10:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 00:55:00 : MAGAZINE : NSAWLOU TBIB
 01:00:00 : TELEFILM : SALAF
 02:25:00 : MAGAZINE : BAHAT AL ISTIRAH
 04:25:00 : FEUILLETON : Rommana wa bartal
 05:15:00 : SERIE : MABROUK 3LINA

Sport

Igamane s'illustre au derby de Glasgow



Un but du Marocain Hamza Igmane, dans les derniers souffles de la rencontre, a permis à Rangers d'infliger au Celtic sa première défaite à domicile en championnat depuis décembre 2023 (2-3), dimanche pour le compte de la 30e journée du championnat écossais de football. Le joueur de 22 ans a offert le derby aux "Gers" grâce à une frappe puissante à la 88e minute, alors qu'il n'avait fait son entrée en jeu que cinq minutes plus tôt. Ses coéquipiers ont mené 2-0 à la mi-temps grâce à Nicolas Raskin et Mohamed Diomande, avant de se faire rejoindre sur des buts des internationaux japonais Daizen Maeda et Reo Hatate.

L'attaquant marocain célèbre ainsi de la meilleure manière sa première convocation avec l'équipe nationale du Maroc, puisqu'il a été retenu, vendredi, dans la liste des 26 joueurs dévoilée par Walid Regragui en prévision de la double confrontation à Oujda contre le Niger, le 21 mars, puis la Tanzanie, quatre jours plus tard, comptant pour les éliminatoires du Mondial 2026.

Cette victoire, la première des Rangers au Celtic Park depuis 2020, ne change toutefois rien à la physionomie du championnat écossais, toujours largement dominé par le Celtic qui compte treize points d'avance à huit journées de la fin.

Trois matches tests pour les U20

La sélection marocaine des moins de 20 ans de football jouera trois matches amicaux face au Ghana et à la Sierra Leone au Complexe Mohammed VI de football, indique la Fédération Royale marocaine de la discipline (FRMF).

L'équipe nationale affrontera le Ghana les 20 et 24 mars et la Sierra Leone le 22 dudit mois.

Ces rencontres s'inscrivent dans les préparatifs des Lionceaux de l'Atlas pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie, qui se tiendra du 26 avril au 18 mai prochains en Côte d'Ivoire. La sélection marocaine a été placée dans le groupe B, aux côtés du Nigeria, de l'Égypte et de l'Afrique du Sud. Trente joueurs ont été convoqués par l'entraîneur de l'équipe nationale Mohammed Ouahbi en prévision de ces rencontres amicales.

Voici la liste des joueurs convoqués: Ibrahim Gomez (Olympique de Marseille/France), Yanis Benchaouch (AS Monaco/France), Faïçal El Meziani (RKC Waalwijk/Pays-bas), Ismail Aouad (Lens/France), Aymane Arlik (Huesca/Espagne), Ismail El Bakhti (SK Sturm Graz/Autriche), Ismail Baouf (Anderlecht/Belgique), Adam Benaïssa (Elche/Espagne), Ilyas Boumassoudi (Den Bosch/Pays-bas), Ilyas Daou (Anderlecht/Belgique), Samir El Mourabit (Strasbourg/France), Naoufal El Hanach (PS Germain/France), Aïssa Habri (Stade Rennais/France), Ilyas Hosni (Le Havre/France), Ahmed Khatir (SK Beveren/Belgique), Hamza Koutoun (Nice/France), Ali Maamar (Anderlecht/Belgique), Othmane Maama (Montpellier/France), Saad El Haddad (Venezia FC/Italie), Yassir Zabiri (FC Famalicão/Portugal), Mouad Dahak (Union Touarga), Anas El Makaoui (FUS Rabat), Houssam Saddak (Union Touarga), Mohammed Amine Katiba (Hassania Agadir), Recla El Allaoui (FUS Rabat), Fouad Zahouani (Union Touarga), Abdelhakim El Mesbahi (AS FAR), Soufiane Karoui (Nacional/Portugal), Aymane Zouine (Inter Milan/Italie) et Abdelhamid Ait Boudlal (Amiens/France).

Championnat D2

Voici les résultats complets de la 21ème journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football:

- USYM-CJBG : 3-0
- RCOZ-CAK : 0-1
- KACM-SM : 3-0
- RBM-WAF : 1-0
- MCO-RAC : 2-1
- JSM-OCK : 1-0
- CAYB-USMO : 1-1
- KAC-OD : 1-0
- Classement**
- 1-KACM : 41 pts
- 2-RBM : 36 pts
- 3-OD : 33 pts
- 4-USYM : 32 pts
- 5-SM : 31 pts
- USMO : 31 pts
- 7-CJBG : 27 pts
- 8-WAF : 26 pts
- RAC : 26 pts
- 10-KAC : 25 pts
- 11-JSM : 24 pts
- CAK : 24 pts
- 13-CAYB : 21 pts
- MCO : 21 pts
- 15-OCK : 18 pts
- 16-RCOZ : 16 pts

Karaté

La sélection marocaine de karaté a remporté une médaille d'or et une autre de bronze, lors du Karaté 1 Premier League, tenu du 14 au 16 mars dans la ville chinoise de Hangzhou.

Ainsi, le Marocain Saïd Oubaya a remporté la médaille d'or dans la catégorie des moins de 67 kg, après sa victoire en finale face au Jordanien Abdel Rahman Almastafa, qui a remporté l'argent. Le bronze est revenu à l'Azerbaïdjanais Nuran Rzazade et au Chinois Shin Cheng-Chung.

De son côté, la Marocaine Nisrine Brouk s'est adjugé le bronze des moins de 68 kg, dont le titre a été enlevé par la Japonaise Kama Tsu-basa.

Chaabani se félicite d'un sacre "mérité"

L'entraîneur de la Renaissance Sportive de Berkane, Mouine Chaabani, s'est félicité d'un sacre "mérité" pour son équipe, qui a remporté le premier titre de championnat de son histoire.

"Nous avons abordé cette saison avec de grands objectifs, notamment une place qualificative en Ligue des champions", a-t-il souligné dans une déclaration à la chaîne Arriyadia, notant qu'au fur et à mesure des journées, ses protégés croyaient en leurs chances de s'adjuger le titre de championnat.

Cependant, a-t-il relevé, "nous avons négocié chaque match selon ses spécificités et nous avons respecté toutes les équipes que nous avons affrontées, en donnant le maximum durant chaque match".

Chaabani a profité de l'occasion pour adresser

ses remerciements et ses félicitations au public berkani et à toutes les composantes de la RSB, faisant savoir que les joueurs auront le temps de savourer ce sacre historique avant de plier la page pour se concentrer sur les autres échéances dans lesquelles l'équipe est engagée.

Pour sa part, le président de la Renaissance de Berkane, Hakim Benabdellah, a relevé que ce sacre est le fruit d'un travail de longue haleine.

"C'est un projet sportif sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années", a-t-il mis en avant, notant que ce sacre sera gravé dans la mémoire de tous les Berkanis et dans les annales du sport national.

Il a, dans sens, indiqué que ce titre est un nouveau début vers d'autres consécutions, tout en adres-

sant ses félicitations aux joueurs qui ont fait montre d'une forte discipline et d'une grande persévérance et au public qui a mené la RSB jusqu'au sacre.

Quant à Youssef Mehri, joueur de la Renaissance de Berkane, il s'est dit fier de contribuer à ce titre, notant que les joueurs, depuis le début de la saison, croyaient à ce sacre et ont fourni beaucoup d'efforts pour se l'accaparer.

Il a affirmé que la RSB fera preuve de la même détermination pour briller en Coupe de la CAF et en Coupe du Trône.

La Renaissance de Berkane a remporté le titre de la Botola Pro D1 "Inwi", au terme de son match nul (1-1) face à l'Union de Touarga, samedi soir au stade municipal de Berkane pour le compte de la 25e journée.

Botola Pro D1 : Le Raja accroché

Le Chabab officiellement relégué

Le Raja de Casablanca a fait match nul à domicile face au Moghreb de Tétouan, un but partout, dimanche soir lors de la 25ème journée de la Botola Pro D1 de football.

El Houssine Rahimi (17e) a ouvert le score pour les Verts, alors que club tétouanais a égalisé grâce à Hamza Darai (62e).

Au terme de ce match, le Raja est huitième avec 37 points, alors que la MAT est 15e avec 16 unités.

De son côté, le Difaâ El Jadida (DHJ) s'est imposé face au COD Meknès par 2 buts à 1, au stade El Abdi. Les visiteurs ont ouvert la marque par l'entremise d'Ismail Mihrab (45+1e), avant que Marouane Hahhoudi n'égalise pour les locaux dans les arrêts de jeu (90+4e). Entre-temps, le club doukkali a raté

un penalty non transformé par Mustapha Sahd (90+3e). Et alors que les deux clubs s'apprétaient à se quitter sur un score de parité, Khalid Baba est parvenu à offrir la victoire aux siens (90+13e).

A la faveur de ce succès, le DHJ conforte sa 9e place avec 35 points, tandis que le CODM stagne à la 12e place avec 30 unités.

Enfin, le Hassania d'Agadir a battu le Chabab de Mohammedia par 4 buts à 0. Mohamed Amine Katiba, auteur d'un doublé (28e, 55e), Abdellah Boukhanfer (87e) et Abdelaziz Kaïdi (90+5e) ont marqué pour le club soussi, qui porte son actif à 26 points à la 13-ème position.

Le Chabab de Mohammedia, lanterne rouge avec 4 unités, est relégué à la deuxième division.

Classement

	Pl	Cl	D	N	P	BP	BC	Diff
01	RSB	60	25	16	6	1	90	16
02	FCM	34	24	15	4	4	39	21
03	FUS	43	23	12	7	6	41	22
04	WAF	42	25	11	10	4	27	24
05	IFKAZ	31	24	12	4	4	34	22
06	NAG	38	24	10	8	7	27	23
07	USM	30	25	10	5	7	29	27
08	MCA	37	24	4	11	8	37	22
09	DIFJ	38	23	9	8	8	30	32
10	UTZ	31	25	7	10	0	20	38
11	IRT	31	25	7	11	11	29	31
12	CODM	30	24	7	9	3	24	34
13	HSA	26	25	7	8	13	26	25
14	BOC	22	25	6	7	18	18	35
15	NAT	14	24	3	7	18	17	32
16	CCM	4	25	0	4	21	11	55